

Trafic de drogues

Arrestation de deux des plus grands barons recherchés à El Oued

P.05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7097 - SAMEDI 1er FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Finances

2025 sera l'année de la technologie financière par excellence

P.04

Présidence de l'Algérie du Conseil de sécurité

Défense des causes justes, efforts inlassables pour porter la voix de l'Afrique

P.03

Efficacité énergétique,
modernisation de la gestion
portuaire, amélioration
des télécommunications...

Les grands chantiers pour 2025



Lire en page 03

P.07

Prudence budgétaire et perspective de financements supplémentaires
«On sera fixé d'ici juin-juillet»

Une première pour les Pôles urbains et les zones éloignées
1.400 autorisations exceptionnelles d'exploitation de transport par taxi

Dessalement d'eau de mer
La station d'El Mactaâ augmentera sa production



ORAN

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation

21 dossiers de candidature acceptés jusqu'à jeudi soir

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature déposés pour les élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, a atteint 41 dossiers à ce jour, jeudi à 16 heures, dont 21 dossiers acceptés, selon un "bilan préliminaire" de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). "Conformément au décret présidentiel n° 25-56 du 22 Rajab 1446, correspondant au 22 janvier 2025, portant convocation du corps électoral pour le renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation pour le 9 mars prochain, et en vertu des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral modifié et

complété, le bilan préliminaire de l'opération de retrait et de dépôt des déclarations de candidature, au 30 janvier 2025, à 16h00, a donné les résultats suivants:

- Nombre de formulaires de déclaration de candidature retirés: 143 formulaires.
- Nombre de dossiers de candidature déposés: 41 dossiers.
- Nombre de dossiers de candidature acceptés: 21 dossiers, dont 7 dossiers de candidats sous l'égide d'un parti politique et 14 dossiers de candidats indépendants.
- Nombre de dossiers de candidature refusés: 07 dossiers en raison de l'absence de l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti.
- Nombre de dossier en cours d'étude: 13 dossiers.

Front El Moustakbal

Le président appelle à adhérer avec force au processus de réformes

Le président du Front El Moustakbal, M. Fateh Boutbig a appelé, mercredi, à adhérer avec force au processus de réformes engagé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se félicitant de son ouverture et son interaction avec les composantes de la société algérienne. S'exprimant à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, le président de la République, M. Boutbig a affirmé que la rencontre avait été "l'occasion d'écouter la vision de Monsieur le Président concernant les mutations ma-

jeurs que connaît l'Algérie et les défis qui les accompagnent au double plan interne et externe", indiquant avoir soulevé au Président de la République "les préoccupations du parti en toute objectivité". A ce titre, le même responsable a fait savoir que son parti "est convaincu des idées de réforme initiées par le président de la République, depuis son élection à la magistrature suprême", appelant le peuple algérien, toutes composantes confondues, à "adhérer à ces idées et à la dynamique positive que connaît l'Algérie, tout en consacrant les réformes qui mèneront l'Algérie à bon port".

INPED

Installation de Mme Radia Nekkaa comme DG



Mme Radia Nakkaa a été installée, jeudi à Alger, comme directrice générale (DG) de l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED), en remplacement de Mme Fouzia Osmani qui a été admise à la retraite, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. La céremo-

nie d'installation s'est déroulée sous la supervision du Chargé du secrétariat général au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Salem Ahmed Zaïd, en compagnie de l'Inspecteur général, Amghar Melik, représentant le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, précise le communiqué.

29ème édition du Prix du 1er Novembre 1954

Le ministère des Moudjahidines distingue les lauréats



Le ministère des Moudjahidines et des Ayants droits a organisé, jeudi soir au Cercle du site de l'Armée nationale populaire (ANP) à Alger, une cérémonie de distinction en l'honneur des lauréats de la 29ème édition du Prix du 1er Novembre 1954, et ce dans le cadre des festivités commémoratives du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux membres du Gouvernement, de représentants de différents corps constitués, d'instances et d'organisations de la société civile et de la famille révolutionnaire, outre des personnalités nationales et de moudjahidine. Dans son allocution à cette occasion, le ministre des Moudjahidines et des Ayants

droit, M. Laïd Rebiga, a souligné l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'histoire et à la mémoire de la nation, qui figurent parmi "les priorités urgentes", rappelant que "le président de la République n'a eu de cesse de réaffirmer le rôle de la mémoire dans le renforcement des fondements de l'appartenance à notre nation (...) en vue de réunir les conditions nécessaires pour immuniser les générations futures". Le ministre a appelé les étudiants, chercheurs, créateurs et journalistes, à participer efficacement à la prochaine édition de ce concours, qui marquera le 30ème anniversaire de sa création, et dont le thème sera consacré aux crimes coloniaux subis par le peuple algérien pendant 132 ans".

Office national des statistiques (ONS)

Le ministre des Finances installe le nouveau directeur général



Le ministre des finances, Laaziz Faid, a installé jeudi, Taoufik Hadj Messaoud, en qualité de directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres, ajoute le document. A cette occasion, M. Faid a souligné "le rôle stratégique de l'Office dans la production de données fiables et actualisées, indispensables à l'élaboration des politiques publiques et à l'orientation des réformes économiques". Il a également insisté sur "l'impor-

tance d'un renforcement des capacités statistiques, en mettant l'accent sur la modernisation des outils de collecte et d'analyse des données". Le ministre a aussi exprimé sa confiance en la capacité de M. Hadj Messaoud à "relever les défis liés à l'amélioration du système statistique national, notamment sur les axes de numérisation et de modernisation des méthodes de travail". Il a, par ailleurs, insisté sur "l'importance d'assurer la continuité des efforts engagés pour moderniser ce secteur, tout en consolidant les acquis et en intégrant des approches innovantes".

Efficacité énergétique, modernisation de la gestion portuaire, amélioration des télécommunications...

Les grands chantiers pour 2025

Par B.Habib

Des chantiers, a priori, titaniques et grandioses qui s'inscrivent dans les perspectives 2025, dans le cadre du Plan d'action en cours du Gouvernement, attendent le pays. Plusieurs projets d'envergure sont annoncés à ce propos par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui. Il s'agit à première vue et à l'énoncé de ces projets importants, d'améliorer la qualité de la gestion des infrastructures de base, principalement les ports algériens, des télécommunications, des services publics mais aussi de l'efficacité énergétique. Ports, énergie et santé autant d'axes prioritaires du développement fixés pour 2025. Les moyens de renforcer la transition et l'efficacité énergétique ont été également examinés. Le chantier relatif à l'énergie ne manque assurément pas d'intérêt. Le gouvernement a abordé la mise en place de mesures visant le renforcement et la diversification progressive du mix énergétique à travers notamment la promotion des énergies renouvelables et l'extension de l'usage de l'électricité pour atteindre le nouveau «Modèle énergétique»,

mis en place par l'Algérie. Un volet important a été accordé à la partie relative à la maîtrise de la consommation de l'énergie, dans le cadre du projet de durabilité et d'indépendance énergétique. Ce serait à peu près le concept apparu dans les années 50 et qui consacre à réduire ou à revoir les modes de production et de consommation énergétique, de manière à réduire les effets sur l'environnement pour atteindre un environnement «dé carboné». Pour les experts, l'Algérie a choisi son propre modèle énergétique.

Le Premier ministre a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée «à l'examen des moyens d'amélioration de l'efficacité énergétique, de la gestion efficiente des ports, des moyens de développement des services des télécommunications et du bilan du dispositif de jumelage inter-établissements publics de santé», indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 29 janvier 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des moyens d'amélioration de l'efficacité

énergétique, en passant en revue les différents projets en cours de réalisation et les mesures proposées pour une diversification progressive du mix énergétique, notamment à travers la promotion des énergies renouvelables, l'élargissement de l'utilisation de l'énergie électrique ainsi que la maîtrise de la consommation énergétique et ce, dans le cadre de l'élaboration du nouveau modèle énergétique. Par ailleurs et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des instructions données par Monsieur le Président de la République, lors du Conseil des ministres du 2 juin 2024, relatives à la gestion efficiente des ports, le Gouvernement a examiné le taux d'avancement dans la mise en œuvre de la feuille de route, visant la réduction des délais de séjour des navires et des délais de traitement des marchandises à l'import, à travers le renforcement de la coordination entre l'ensemble des intervenants et en assurant l'interopérabilité entre les différents systèmes numériques exploités dans le traitement des conteneurs et des marchandises au niveau des ports. Le Gouvernement a également entendu une communication sur les moyens de développement des services de télécommunications notamment en ce qui concerne les mesures prises concernant les technologies de télécommunications et d'Internet, qui revêtent une importance stratégique pour l'accompagnement du processus de numérisation, l'appui à l'innovation et le renforcement de l'attractivité de l'économie nationale et l'accroissement de son taux de compétitivité. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le bilan du dispositif de jumelage inter-établissements publics de santé ainsi que l'examen des propositions visant le développement de ce mécanisme, notamment à la lumière des résultats positifs enregistrés en termes de facilitation de l'accès aux soins et l'amélioration de la qualité des prestations, notamment dans les régions du Sud et des hauts plateaux et ce, en exécution des instructions de Monsieur le Président de la République, relatives à la création de pôles d'activités hospitalières".

Cet engagement s'est traduit, a-t-il dit, par "le respect de l'Algérie pour le droit international humanitaire, en tenant compte des effets désastreux des mines, outre les progrès réalisés dans le domaine du déminage et son engagement en faveur du désarmement en général". A cette occasion, il a évoqué les contributions de l'Algérie à l'échelle internationale, indiquant qu'elle poursuit "l'organisation de sessions de formation au profit de plusieurs pays africains en matière de déminage et partage son expertise avec d'autres nations". Et de souligner que le pays a également "présidé plusieurs réunions et conférences sur le déminage et l'assistance aux victimes", ajoutant que "ses efforts ont abouti à une proposition pour la création d'un fonds international de lutte contre les mines antipersonnel".

Mines antipersonnel

L'un des crimes les plus barbares du colonisateur français

L'élimination des mines anti-personnel a été au centre d'un séminaire national organisé, mercredi, par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) et le Centre des archives nationales, sous le thème "Le déminage entre l'épopée et le crime: défi, engagement et victoire". Le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a indiqué, à l'ouverture de cette rencontre, que ce séminaire était l'occasion de souligner que "les mines antipersonnel étaient l'un des crimes les plus barbares que le colonisateur français a commis contre les Algériens", précisant que les mines étaient "l'un des moyens utilisés par le colonisateur français pour étouffer la révolution". Il a, en outre, estimé que la sensibilisation aux dangers des mines "est la responsabilité de tous, en impliquant tous les acteurs à la sensibilisation de la génération actuelle et des générations futures". Il a salué "les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) pour éliminer du territoire national de millions de mines antipersonnel laissées par la France coloniale".

De son côté, le Président du Comité algérien pour l'Histoire et la Mémoire, Lahcen Zeghidi, a évoqué dans son intervention les conditions de mise en place des lignes Challe et Maurice, "à travers lesquelles la France visait à étouffer la Révolution algérienne, à l'isoler des pays voisins et empêcher l'acheminement des armes". Par ailleurs, le représentant du ministère de la Défense (MDN), le Colonel Rachid Messaoudi, a souligné que la France "a posé plus de 11 millions de mines sur les frontières

nationales à l'Est et à l'Ouest, exposant les autorités algériennes après l'indépendance à un grand dilemme, l'amenant à mener un processus de déminage du territoire". Selon un bilan final du ministère de la Défense nationale pour l'année 2024, l'ANP a réussi "à éliminer près de 9 millions de mines et à déminer plus de 62 000 hectares de terres". Dans le même sillage, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Salim Barkat, a souligné que l'Algérie "s'est engagée dès le début dans les efforts internationaux pour imposer une interdiction des mines antipersonnel, ayant été parmi les premiers pays à ratifier la Convention d'Ottawa".

Cet engagement s'est traduit, a-t-il dit, par "le respect de l'Algérie pour le droit international humanitaire, en tenant compte des effets désastreux des mines, outre les progrès réalisés dans le domaine du déminage et son engagement en faveur du désarmement en général". A cette occasion, il a évoqué les contributions de l'Algérie à l'échelle internationale, indiquant qu'elle poursuit "l'organisation de sessions de formation au profit de plusieurs pays africains en matière de déminage et partage son expertise avec d'autres nations". Et de souligner que le pays a également "présidé plusieurs réunions et conférences sur le déminage et l'assistance aux victimes", ajoutant que "ses efforts ont abouti à une proposition pour la création d'un fonds international de lutte contre les mines antipersonnel".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les mines antipersonnel, l'autre crime

Un crime chasse l'autre ! Il a fallu qu'une petite rixe politique entre l'Algérie et la France pour que la vanne aux crimes s'ouvre à volonté. Déjà, le peuple algérien, notamment les générations montantes, n'arrive pas à croire que le passé colonial français était un feuilleton de crimes perpétrés contre les Algériens, contre leur langue, leur culture, leur religion. Déjà, les forces françaises d'occupation avaient inauguré leur présence en Algérie par la conversion de la grande mosquée de Katchawa en cathédrale. Cet acte de profanation d'un lieu de culte musulman avait coûté au moins quatre mille morts algérios, ayant péri en défendant leur mosquée. Cet abus n'était au fait que l'acte 1 de la tragédie. Tout le patrimoine du Waqf a été ensuite réquisitionné au service des forces d'occupation. Selon leurs dires, ils sont venus afin de nous initier à la civilisation, les cannibales que nous étions. Alors que tous ces actes sont condamnés par la Déclaration des Droits de l'Homme adoptée par « les papes » de la révolution française. Cette grande civilisation qui est venue dans le but de redresser les torts et apprendre aux gens ce que s'étaient la liberté et le culte de la raison. L'Histoire des mines anti-personnel n'étaient en effet, qu'un détail dans la tragédie des Algériens face à la machine coloniale. Ces mines qui avaient continué, à l'instar des victimes des essais nucléaires, à tuer et mutiler les Algériens des années après l'indépendance. La République des Droits de l'Homme et du Citoyen, la patrie de Rousseau, de voltaire et de d'Alembert avait rédigé un code spécial pour les Algériens, appelé « le code de l'indigénat ». Ce code ferait, pendant plus d'un siècle des Algériens, je ne dirais pas des citoyens, mais des gens d'une espèce de sous-hommes, des humanoïdes dans leur propre patrie. Y aurait-il un aussi abominable crime contre l'humanité ? L'on décapitait les honnêtes résistants, pour finalement, exposer leurs têtes conservées dans les musées de Paris, capitale de la Bastille ! La liste des crimes est longue, il faudrait, ainsi, des gros volumes en vue de tout dire sur ce qui s'est passé. Les gouvernements passés avaient des attitudes passives et nonchalantes vis-à-vis des questions de la mémoire nationale notamment, en ce qui concerne la période coloniale. Ces responsables n'avaient pas tout à fait tort, puisqu'ils ont préféré regarder l'avenir, en laissant les questions du passé au passé et à l'Histoire et aux historiens. La partie algérienne voulait, tout juste, des bonnes relations avec la France, basées sur le respect mutuel et les intérêts réciproques. On ne convoque pas un Président de la République algérienne. On l'invite de façon respectable ...

Présidence de l'Algérie du Conseil de sécurité

Défense des causes justes, efforts inlassables pour porter la voix de l'Afrique

L'Algérie, qui a placé les régions arabe et africaine au centre de ses priorités, a consacré sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, durant le mois de janvier, à défendre les causes justes, à relever les défis qui menacent la paix et la sécurité dans le monde, et à faire entendre la voix de l'Afrique. Sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la diplomatie algérienne a pu mettre sur la table de cette instance onusienne plusieurs questions et défis qui menacent la paix et la sécurité dans le monde, tels que la question palestinienne, les situations au Liban, en Syrie, au Yémen, en Libye et au Soudan, en passant par les crises en République démocratique du Congo, en Haïti, en Colombie, et la lutte contre le terrorisme en Afrique. Durant sa présidence de l'organe exécutif du Conseil de sécurité, l'Algérie a convoqué plusieurs réunions d'urgence pour discuter des développements intéressants les questions d'actualité, notamment la Palestine et la menace de fermeture de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) par l'entité sioniste. Lors d'une réunion du Conseil, suite à l'annonce de l'accord de cessez-le-feu entre le Mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, l'Algérie a souligné la nécessité pour le Conseil d'assumer ses responsabilités afin de confirmer l'accord et de suivre sa mise en œuvre ainsi que d'assurer le lancement d'un processus politique "sérieux" sous les auspices des Nations unies pour trouver un règlement juste et définitif de la question palestinienne.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'UE discute avec Alger!

Une délégation de l'UE, conduite par Florian Ermacora, a effectué une visite en Algérie du 27 au 30 janvier 2025 pour discuter de la coopération pour la période 2025-2027. La mission visait à renforcer les relations dans le cadre du «nouveau pacte pour la Méditerranée». Les échanges avec les autorités algériennes ont porté sur l'investissement, le commerce, les énergies renouvelables, la migration, la culture et l'emploi. La délégation comprenait des représentants de plusieurs Départements européens et a rencontré diverses institutions algériennes dont l'Agence de promotion des investissements. En effet, l'accord Algérie-UE est au centre du débat. Le président Tebboune a annoncé le 27 janvier vouloir renégocier l'accord d'association avec l'UE, jugé obsolète et inadapté à l'économie algérienne. L'Algérie qui a développé son industrie, cherche à réduire ses importations européennes et à renforcer ses exportations agroalimentaires. Cette évolution a entraîné une chute des exportations européennes vers l'Algérie, passant de 22 milliards d'euros en 2015 à 15 milliards en 2023, ce qui inquiète Bruxelles. En réponse, l'UE a lancé en juin une procédure de «règlement de différends», exacerbant les tensions économiques et politiques entre les deux parties. Tebboune a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé ce dimanche dernier que la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE «s'impose au regard de la réalité économique actuelle», sachant que depuis son entrée en vigueur, en 2005, «les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures, alors qu'aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minéraux, le ciment et les produits alimentaires». Tebboune insiste sur la nécessité de réviser l'accord d'association avec l'UE pour établir un partenariat équilibré et mutuellement bénéfique. L'Algérie souhaite notamment obtenir une augmentation des quotas pour ses produits hors hydrocarbures dont l'accès au marché européen reste limité par des normes ou des restrictions. Selon l'économiste Mahfoud Kaoubi, cet accord, appliqué depuis près de 20 ans, a privilégié le commerce au détriment de l'investissement et du développement économique de l'Algérie. Il préconise une évaluation approfondie pour comprendre les raisons de cet échec et envisager des ajustements adaptés. La révision de cet accord sera profitable aux deux parties, a-t-il dit, expliquant que l'UE a besoin d'un partenaire fiable et l'Algérie offre une porte d'entrée stratégique vers le marché africain. Aujourd'hui, l'UE a plus besoin de l'Algérie que l'Algérie a besoin de l'UE d'autant que la Russie est un «bon» fournisseur de blé et le marché asiatique est plus attrayant, sans parler des opportunités qu'offre le BRICS.

Pour renforcer le rôle de l'Université dans l'économie nationale Promouvoir les idées innovantes des étudiants

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Kamel Baddari a mis en avant, lundi à Illizi, l'intérêt de promouvoir les idées innovantes des étudiants pour renforcer le rôle de l'Université dans le développement de l'économie nationale. "Il appartient de promouvoir et d'accompagner les idées innovantes des étudiants en vue de corroborer l'apport de l'Université au développement de l'économie nationale, et ce à travers la traduction des idées en services et produits commercialisables et d'en faire des leviers générateurs de richesses", a indiqué M. Baddari, en marge de sa visite au centre universitaire Cheikh Amoud Benmokhtar, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya. Le ministre a estimé nécessaire pour l'universitaire de prendre en considération, via des innovations étudiantes, les préoccupations des citoyens et de leur trouver des solutions au niveau de l'institution universitaire. Accompagné des autorités locales, le ministre a visité une exposition sur les projets innovants, où d'amples explications lui ont été fournies, avant d'inaugurer le Centre de développement de l'entrepreneuriat. Il a mis l'accent sur l'importance de cette structure accompagnant les projets d'entrepreneuriat et contribuant à l'ouverture de l'institution universitaire sur son environnement socioéconomique. M. Baddari a appelé également à accompagner les étudiants dans le montage de startups et de petites entités économiques pour créer des activités économiques dans la wilaya et générer des emplois directs et indirects, notamment pour les promus d'université et permettre ainsi leur insertion professionnelle.

Finances**2025 sera l'année de la technologie financière par excellence**

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a affirmé jeudi, que 2025 sera "l'année de la technologie financière par excellence" et constituera un tournant décisif dans la transition vers le paiement électronique. Intervenant lors d'une séance-débat organisée dans le cadre du "3e sommet sur la technologie financière et le e-commerce", le ministre a précisé que "l'année 2025 sera l'année de la technologie financière, avec les changements radicaux apportés par les différents textes de loi, dont la loi sur la monnaie et le crédit pour aller vers des banques numériques et une monnaie numérique, outre le lancement effectif du paiement électronique sous toutes ses formes". Le ministre a salué "l'évolution rapide" du secteur du commerce électronique en Algérie, estimant qu'il était temps d'actualiser le cadre législatif de cette activité. Il a ajouté que son département est en concertation avec les ministères du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et de la Poste et des Télécommunications, afin d'ajouter de nouveaux articles qui accompagnent les développements sur le terrain. Il a également affirmé que ses services sont ouverts aux propositions de tous les

acteurs du secteur. M. Ouadah a ajouté que son ministère œuvre avec la Banque d'Algérie et toutes les institutions financières à accélérer la promulgation des textes législatifs concernant les moyens de paiement électronique, tout en renforçant l'environnement d'innovation par la création de cadres expérimentaux (Sandbox). Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le cadre législatif a atteint un point de stabilité dans le domaine de l'innovation, où toutes les lois prennent désormais en compte l'aspect technologique, à l'instar de la loi relative à l'auto-entrepreneur, la loi sur la monnaie et le crédit, et la loi sur les marchés publics. Toutefois, certains textes d'application sont encore absents, a-t-il dit. Il a également insisté sur la nécessité d'entreprendre des actions de sensibilisation et d'information sur ces lois, en impliquant tous les acteurs privés et en mettant en lumière les histoires de succès dans ce domaine. En ce qui concerne les efforts du secteur pour promouvoir l'inclusion financière, M. Ouadah a estimé que la loi sur l'auto-entrepreneur est l'une des réalisations les plus importantes du secteur, d'autant que des dizaines de milliers de jeunes en ont bénéficié. Il a révélé que ses services collaborent avec des institutions financières

pour fournir "des solutions de financement facilitant l'activité de l'auto-entrepreneur à l'avenir". M. Ouadah a en outre rappelé les efforts de son secteur pour encourager les partenariats entre les start-up et les sociétés nationales, se félicitant de la mise à disposition des solutions technologiques algériennes pour les entreprises algériennes, sachant que "l'importation des logiciels est désormais rare". Il a également mis en exergue le rôle des contrats "d'innovation ouverte" qui se veut un complément des marchés publics, sachant que l'entreprise présente ses problèmes et finance les start-up ou les incubateurs d'affaires pour trouver des solutions. Au terme de son intervention, le ministre a appelé les start-up à se positionner au niveau mondial et à "investir" les marchés africains, en profitant du cadre juridique et du climat des affaires assurés par la tutelle. Cette rencontre de trois jours a vu la signature de deux conventions. La cérémonie de signature a été présidée par M. Ouadah. La 1ère convention entre la start-up "Guiddini" et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a pour objet, d'aider les commerçants et les artisans à intégrer le commerce électronique dans leur activité.

**Installation des systèmes solaires photovoltaïques et d'éclairage public
Lancement prochain d'une plateforme électronique de formation**

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) lancera, dans les prochains jours, une plateforme électronique de formation au profit des professionnels dans l'installation des systèmes solaires photovoltaïques et d'éclairage public, qui leur permettra d'obtenir une labellisation aux normes internationales, a déclaré à l'APS le directeur des énergies renouvelables au CEREFE, M. Madjid Chikh. La formation est destinée aux professionnels expérimentés, aux diplômés universitaires, ainsi qu'aux particuliers ou bureaux d'études opérant dans ces deux domaines (solaire photovoltaïque et éclairage public), qu'ils travaillent au sein d'une entreprise ou en tant qu'installateurs indépendants", a précisé le responsable.

De son côté, le Secrétaire général du CEREFE, Messaoud Khelif, a expliqué que l'octroi de cette labellisation, première du genre, fait suite à des études sur la chaîne de valeur dans le domaine de l'éclairage public et des systèmes photovoltaïques, qui ont révélé "une insuffisance dans la qualification des intervenants", ajoutant que "pour y remédier, il était nécessaire de mettre en place un mécanisme permettant de s'assurer des compétences avant l'octroi de l'autorisation d'intervention dans des projets publics d'énergie solaire". Le lancement officiel du projet de ces deux labellisations (installation des systèmes solaires photovoltaïque et d'éclairage public), initié par le CEREFE, en collaboration avec l'Agence allemande de coopération (GIZ), et en partenariat avec le ministère de

l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a eu lieu mercredi. Ce projet vise à assurer que toutes les opérations d'installations solaires photovoltaïques de petites capacités, raccordées au réseau de distribution d'électricité ou autonomes (hors réseau), soient réalisées par des intervenants aux compétences et qualifications confirmées. Cette démarche constitue une introduction à la reconnaissance effective des compétences requises pour mener à bien l'exécution des installations solaires photovoltaïques et d'éclairage public efficaces sur le plan énergétique, facilitant, ainsi, l'adoption de ces solutions en assurant la qualité de leur mise en œuvre, tout en les adaptant de manière durable et économiquement rentable aux exigences de la stratégie nationale pour la transition énergétique. Dans son allocution, la représentante de l'ambassade d'Allemagne à Alger a affirmé que ce projet représente "une étape importante dans le renforcement des relations entre l'Algérie et l'Allemagne, sur la base de l'engagement des deux parties à développer plusieurs secteurs, notamment les énergies renouvelables propres". Par ailleurs, le CEREFE a signé, lors de l'événement, deux conventions avec l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville (ENIV) et Rouiba Eclairage (société spécialisée dans les équipements d'éclairage public) pour l'encadrement des stagiaires.

Trafic de drogues

Arrestation de deux des plus grands barons recherchés à El Oued

Deux des plus grands barons recherchés dans le domaine du trafic de drogues et de substances psychotropes ont été arrêtés à El Oued par le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de cette wilaya, a indiqué jeudi un communiqué de la Gendarmerie nationale. "Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité et en poursuivant les opérations de sécurité menées sur le terrain, les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Oued ont réussi à arrêter l'un des plus grands barons recherchés dans le domaine du trafic de drogues et de substances psychotropes, connu pour ses activités de contrebande ainsi que pour son port d'armes à feu lors de ses déplacements, utilisées pour commettre des agressions, des braquages et des vols, en compagnie d'un complice", précise la même source. Lors de cette opération, "un fusil à pompe de type Scorpio, huit cartouches de calibre 12 mm et un véhicule ont été saisis", ajoute le communiqué. Selon la même source, "les faits remontent aux opérations de recherche et d'investigation approfondies menées par la Brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'El Oued et après confirmation de la localisa-



tion du principal suspect dans un quartier populaire de la wilaya, un plan d'intervention a été mis en place et une patrouille a été envoyée sur les lieux". Ainsi, "le suspect a été repéré à bord d'un véhicule de type Toyota Station, alors que tous les itinéraires possibles de fuite ont été bloqués pour empêcher son évasion. Dès que le suspect a aperçu les agents de patrouille, il a tenté de s'enfuir en voiture avant de percuter un mur en béton d'une habitation. Il a ensuite poursuivi sa fuite à pied, mais a été rapidement rattrapé et arrêté". Pour ce qui est de son complice, "il a opposé une résistance violente en brandissant un fusil à pompe de type Scorpio avant d'être neutralisé et interpellé à son tour", note la même source. Les deux suspects, ainsi que les objets saisis "ont été conduits au siège de la Brigade pour poursuivre l'enquête. Un dossier judiciaire a été constitué et les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes", ajoute le communiqué.

Statuts particuliers et régimes indemnitaire des corps de la Santé

Le ministre Saihi préside une rencontre sur la mise en œuvre de l'instruction

Le ministre de la Santé, M. Abdellah Saihi a présidé, jeudi à Alger, une rencontre sur la mise en œuvre de l'instruction relative aux statuts, aux régimes indemnitaire des corps de la Santé, et à la gestion des urgences médicales. Dans une allocution prononcée lors de la rencontre qu'il a eue avec les Directeurs de la santé et de la population des wilayas en présence des cadres de l'administration centrale, M. Saihi a souligné que "la priorité était accordée à l'amélioration des conditions de prise en charge du malade, notamment au niveau des services des urgences, en assurant des prestations de haute qualité fournies par des équipes médicales très

efficaces". S'agissant de la mise en œuvre de l'instruction relative aux statuts particuliers et aux régimes indemnitaire des professionnels de la Santé, le ministre a indiqué que "suite à la publication des décrets exécutifs portant statuts particuliers et régimes indemnitaire des professionnels de la santé, le ministère a demandé aux directions et aux établissements relevant du secteur, de prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'élaborer les arrêtés collectifs pour la réintégration des concernés suivant chaque corps et rang, et de prendre en charge l'impact financier qui en découle et ce avant le mois sacré du Ramadan au plus tard". "Les augmentations finan-



cieres concernant les indemnisations qui ont été prises en charge dans le cadre de cette instruction seront versées avec le salaire du mois de mars prochain", précise le ministre.

Santé

Le ministre de la Santé se réunit avec le SNMGSP

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est réuni jeudi, avec les membres du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), lors de laquelle il a affirmé que la commission mise en place pour examiner les lacunes des statuts de cette catégorie soumettrait son rapport à l'autorité compétente d'ici la fin du mois de février prochain, indique un communiqué du ministère. A l'entame de la réunion le ministre de la Santé a écouté les "préoccupations liées aux lacunes relevées par ce syndicat dans les statuts, tels que l'inégalité en matière de promotion pour les médecins génér-

alistes et les médecins de référence, la réduction des primes, l'intégration dans les nouveaux grades, ainsi que les restrictions imposées à l'action syndicale dans certains établissements de santé". A ce propos, M. Saihi a rappelé que "l'administration centrale suit les préoccupations relatives à l'exercice syndical", affirmant que "ces restrictions sont inadmissibles, comme souligné dans les instructions émises par l'administration centrale en vue de faciliter ce droit syndical". Quant aux statuts, le ministre a indiqué qu'"une commission a été créée au sein du ministère pour examiner les lacunes relevées par ce syndicat et qui seront sou-

mises à l'autorité compétente dans les plus brefs délais, au plus tard à la fin du mois de février". De leur côté, les membres du SNMGSP ont salué ces mesures, les qualifiant d'"étape positive pour valoriser la carrière professionnelle du médecin généraliste". Et de rappeler que "des réunions seront programmées, sur instruction du ministre de la santé, à partir de la semaine prochaine avec ce syndicat pour élaborer un projet dans ce cadre". Enfin, les membres du syndicat ont présenté leurs remerciements au président de la République pour l'intérêt particulier qu'il accorde au secteur de la santé, conclut le communiqué.

ONPO

Le coût du Hadj fixé cette année à 840.000,00 DA

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, jeudi dans un communiqué, que le coût du Hadj pour la saison 1446/2025 a été fixé à 840.000,00 DA, frais du billet d'avion inclus. L'Office a appelé les futurs hadjis pour la saison 1446/2025, ayant obtenu le certificat de succès pour l'accomplissement des rites du hadj, le carnet de santé et le certificat de bonne santé, à se présenter aux succursales de la Banque d'Algérie (BA) de leurs wilayas pour s'acquitter des frais de pèlerinage fixés à 840.000,00 DA, frais du billet d'avion inclus. L'office a fixé la période de paiement du 2 au 28 février, précisant que les pèlerins doivent être munis d'un passeport biométrique d'une validité d'au moins six (06) mois à compter du 4 juin 2025, d'une attestation de succès délivrée par les services communaux pour cette saison, et d'un certificat de bonne santé délivré par la commission médicale de wilaya. Les pèlerins recevront un reçu de paiement des frais des services du pèlerinage d'un montant de 670.000,00 DA ainsi qu'un reçu de paiement du billet d'avion d'un montant de 170.000,00 DA. Les autres étapes et procédures administratives requises seront annoncées ultérieurement, suivant le calendrier fixé à cet effet, conclut le communiqué.

Accidents de la circulation

164 blessés en 24 h

Cent soixante-quatre personnes ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique jeudi un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction d'incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Oran, Constantine et Skikda ayant causé le décès d'un homme de 77 ans à Oran et des gênes respiratoires à 7 personnes à Alger et Skikda, précise la même source. La Protection civile a, en outre, déploré la mort d'une femme de 86 ans dans un incendie provoqué par une explosion de gaz dans une habitation dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. L'intervention des secours de la Protection civile a également permis de prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Bechar et Oum El Bouaghi.

BEM et Bac (Session 2025)

Révision des données des candidats du 2 au 16 février

Le ministère de l'Education nationale a fixé, jeudi dans un communiqué, la période allant du 2 au 16 février pour la révision des données des candidats inscrits aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, scolarisés et libres, session 2025. "Les candidats aux examens du BEM et du Baccalauréat session 2025, scolarisés et libres, doivent accéder aux sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) durant la période allant du 2 février au 16 février pour consulter et vérifier l'exactitude des données saisies", précise la même source. L'opération se fera à travers les liens: <https://bem.onec.dz> pour l'examen du BEM et <https://bac.onec.dz> pour l'examen du Baccalauréat, et via l'espace Parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale pour les candidats scolarisés: <https://awlya.education.gov.dz>. En cas d'erreurs, ajoute le communiqué, les candidats scolarisés "doivent informer les directeurs des établissements d'enseignement du type d'erreur relevée avant la date du 16 février 2025. Pour les candidats libres, ces derniers doivent informer la direction de l'Education où ils sont inscrits ou le centre de wilaya de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD) dont ils relèvent, selon le cas, du type d'erreur relevée, et ce avant le 18 février 2025".

الديوان العمومي للمحضرات القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة : بلغوشى زهرة
هي 100 مسكن عماره ب رقم 04 مستغانم
045.41.72.04 : الهاتف الفاكس:
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلنى
طبقاً لل المادة 748 من ق ا م ا
يطلب من السيد لاعز فاطمة بصفتها المتصرفة باسم
ولحساب القاصر: مفتاح ملاك المولودة بتاري
مستغانم، بناء على دفتر الشروط تحن الأستاذة بلغوشى زهرة
محضررة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبه بـ 100
مسكن ع / ب رقم 04 مستغانم. نعلن عن بيع منقول بالمزاد
العلنى وذلك بتاريخ 2025/02/18 على الساعة 12:30 م بكتبه
بالمزاد العلنى وذلك لجسسة 2025/02/18 على الساعة 14:00
بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع
القارية . التعبين : حقوق عقارية مشاعة قدرها
4025454880 / 5277440 من النصف الشانع من العقار
المتمثل في محل مخصوص للسكن كان ببلدية حاسي
مامش ولاية مستغانم يحتوي على طابقين مكتعب 100 س × 100 س ×
من غرفتين ، طبخ ، مراحاض ، و ساحة ، مساحته
مائلتين متر مربع (200) م² الحامل لمراجع المسح قسم 22
مجموعه ملكية رقم 15. السعر الافتتاحي: تم تقديره
يمبلغ قدره 60.300,00 دج ستون ألف وثلاثمائة دينار
جزائري حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبر
بنوري احمد ناصر المودعه لدى كتابة ضبط محكمة
مستغانم.
المحضررة القضائية
01.02.2025

الديوان العمومي للمحضرات القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بلغوشى زهرة
هي 100 مسكن عماره ب رقم 04 مستغانم
045.41.72.04 : الهاتف الفاكس:
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع
لبيع منقول بالمزاد العلنى
يطلب من السيد اتحاد التعاونيات الفلاحية مستغانم العنوان :
مستغانم، بناء على دفتر الشروط تحن الأستاذة بلغوشى زهرة
محضررة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبه بـ 100
مسكن ع / ب رقم 04 مستغانم. نعلن عن بيع منقول بالمزاد
العلنى وذلك بتاريخ 2025/02/18 على الساعة 12:30 م بكتبه
المحضررة القضائية الكائن بالعنوان المذكور اعلاه على ان تكون
المزايدات يلادع الاظرافه بمكتب المحضررة القضائية وذلك
ابتداء من تاريخ النشر الى غاية 2025/02/11 على الساعة
15:00 مساء، التعبين: أكياس بذور مستعملة المسماة BIG
عددها 291 كيس شكل مكتعب 100 س × 100 س × 100 س تحتوى على مجموعة مكونة من 40 كيسا من نفس
الحجم من مادة البولي بروپيلين. السعر الافتتاحي: عدد السعر
الافتتاحي بمبلغ 2.358.264,00 دج مليونان وثلاثمائة وثمانية
وخمسون ألف ومائتان وأربعة وستون دينار جزائري إذا لم
يحصل البيع في التاريخ المعين في الإعلان لضعف العروض أو
قلة المزايدين توجل عملية البيع للجسسة اللاحقة للبيع لمن يقدم
على عرض وباي تمن في الجسسة اللاحقة بعد موافقة البائع.
المحضررة القضائية
01.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعمير و البناء
مصلحة الطرقات والمنشآت
الرقم 01 / م ت 2025
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة
لتخصيص نشاط مهني لفائدة السيد: بوسعيد عودة.
رئيس المجلس الشعبي البلدي بالبنية غليزان
باقتراح من السيد الكاتب العام
بقرار
المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم
الملائمة لفائدة السيد: بوسعيد عودة، الكائن بـ: حي 294
تجزئة رقم 02 هو برمادي بلدية غليزان والمتبع
بتذرخيص لفتح محل لبيع المشروبات غير الكحولية من
الدرجة الأولى يقعها على مستوى بلدية غليزان لمدة
خمسة عشر يوم (15) يوم. وذلك ابتداء من
2025/01/20 إلى غاية 2025/02/03. المادة الثانية:
يكلف السيد قائد مدينة كمندوب حقوق باشهره وفتح فقر
يسجل فيه كل الملاحظات المقدمة طيلة اجراءات مدة
التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السادة: الكاتب العام البلدي
، مدير التعمير والبناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي ،
كل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
01.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية: غليزان
دائرة: جديوية
بلدية: جديوية
الرقم: 07 / م . ج . ب . 2025
وصل تسجيل التصريح
لجمعية أولياء التلاميذ للمدرسة الابتدائية الشهيد
جلجي أحمد ببلدية جديوية
مقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر
عام 1433 هـ لـ 12 جانفي 2012 والمعنون
بالجمعيات ، تم هذا اليوم 29 جانفي 2025 تسلیم
وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية ذات طابع
تربيوي جمعية أولياء التلاميذ للمدرسة الابتدائية
الشهيد جلجي أحمد ببلدية جديوية.
المسماة : جمعية أولياء التلاميذ للمدرسة الابتدائية
الشهيد جلجي أحمد ببلدية جديوية.
رئيس الجمعية: جلجي يومدين
تاريخ ومكان الميلاد 10/08/1975 وادرهيو
العنوان: نهج بالح عبد القادر بلدية جديوية.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
01.02.2025

الديوان العمومي للمحضرات القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة : بلغوشى زهرة
هي 100 مسكن عماره ب رقم 04 مستغانم
045.41.72.04 : الهاتف الفاكس:
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلنى
طبقاً لل المادة 748 من ق ا م ا
يطلب من السيد البنك الوطني الجزائري 871 بميضغانم
العنوان : مستغانم، ضد السيد: ش.ذ.م.م. كلبنك دو دياقوستين
بلخوري بواسطة سيرها. العنوان : نهج ولد عيسى بلقاسم
رقم 28 - مستغانم. تتفيد لعدة الرهن القانوني المورغ في
2018/10/10 ، والمشهر بالمحافظة بتاري
2018/10/11 رقم 56 والممهور بالصيغة التنفيذية
المورثة في 2023/11/08 لرقم 23/2005 المنحوة بناء
على الأمر يمنع الصيغة التنفيذية لرعن قانوني الصادر عن
رئيس محكمة مستغانم تحت رقم الترتيب 23/00929
في 2023/11/02. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلنى وذلك
لجلسة 2025/02/25 على الساعة 14:00 بممحكمة مستغانم
وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعبين: مسكن كان ببلدية
مستغانم نهج ولد عيسى بلقاسم رقم 28 يتكون من مرآب وثلاثة
غرف و沐شلة وغرفة السخان الرئيسي مع تجهيزاته الكاملة
وطابق أرضي يحتوي على خمسة غرف ومخزن ومرحاض
وغرفة القصيف أول يحتوي على ثلاثة غرف وحمام
ومرحاض وغرفة الغسيل الكل متعدد على مساحة قدرها سنتانة
ويمبلغ متر مربع (670) م² قسم 91 مجموعه ملكية 42.
السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره 204.605.500,00 دج
مائلان واربعة مليون وستة مائه وخمسة ألف وخمسمائة
دينار جزائري حسب تقرير الخبرر الاستاذ سليمان اشرف
المودع بالمحكمة
المحضررة القضائية
01.02.2025

Location
Appartement

Loue appartement neuf
F2 Standing dans la
nouvelle cité 712 à
Chorfa à Chlef

Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces
cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier . situé a
cité lescure avec une vue panoramique sur mer
et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez

le numéro
0556 366 201



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836





Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

Curieux s'abstenir



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05




Prudence budgétaire et perspective de financements supplémentaires «On sera fixé d'ici juin-juillet»

Par B. Habib

La wilaya d'Oran va-t-elle obtenir des financements supplémentaires en 2025 ? Compte tenu de son cachet et de la cadence du développement ainsi que du nombre important en infrastructures qui y sont mises en place, la wilaya d'Oran qui a la vocation de «Deuxième» capitale du pays, n'a jamais tourné le dos aux financements conséquents à la mesure de ses ambitions. Cependant, ce serait par ordre d'importance et de priorités qu'une wilaya quelconque devrait d'abord clôturer, puis cerner ses besoins pour pouvoir prétendre à des financements supplémentaires. Des spécialistes considèrent que cette approche fait instinctivement partie d'une vision rationnelle et logique dans le cadre des prévisions du développement local d'une wilaya. Il s'agit très probablement d'une appro-

che, a priori, ambitieuse qui s'appuie principalement et formellement sur l'optimisation de la dépense et la rationalisation, en attendant évidemment les clôtures mais aussi selon les experts et tenant compte notamment des revenus de recouvrement par les communes. Le wali d'Oran, Samir Chibani, qui attache une importance à la question de la prudence budgétaire et du véritable diagnostic économique des besoins prioritaires dont ceux qui sont également exprimés par les populations de «localités éloignées dépendantes des communes», a répondu, ce mercredi, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la daïra de Béthioua, en termes nets et précis, à une question posée par notre journal «Le Carrefour d'Algérie» sur les défis qui attendent la wilaya d'Oran en 2025 et s'il y aurait une perspective de financements supplémentaires offerte pour booster

le développement local. Le wali d'Oran a été, on ne peut mieux, clair sur cette question. Prônant le suivi rigoureux et régulier de la dépense et celui des clôtures, il a affirmé: «Je dois d'abord clôturer, j'ai distribué un montant de 430 milliards (ndrl FFCL-PCD) aux communes et il reste une petite enveloppe en réserve en cas de nécessité, ce qui veut dire que sur la question de financements supplémentaires, on sera fixé plutôt d'ici juin-juillet 2025». La wilaya a remis en janvier un montant FFCL-PCD, évalué à 430 milliards au profit de 26 communes au titre de 2025. Des spécialistes, connaisseurs de l'économie financière locale, sont unanimes à dire que ce montant est un «record». Il n'est pas inutile de rappeler, par ailleurs, que le Budget de wilaya 2025 prévisionnel, approuvé lors de la 3ème Session d'APW d'octobre 2024, a été porté sur un montant de 05 milliards de DA.

Une première pour les Pôles urbains et les zones éloignées de la wilaya d'Oran

1.400 autorisations exceptionnelles d'exploitation de transport par taxi

Par B.Kamel

Du jamais vu dans les annales du transport par taxi, au niveau des communes éloignées ou rurales, étant considéré que le gros du trafic des taxis en circulation était de tout temps concentré dans les périmètres urbains centre des communes du chef-lieu. La Direction de transport de la wilaya vient, à ce titre, de mettre sur selle un projet, a priori, ambitieux qui repose sur l'attribution, pour la première fois, d'un nombre de 1.400 autorisations dites exceptionnelles d'exploitation de transport par taxi, destinées spécialement aux opérateurs de transport part taxi, au niveau des lignes desservant les Pôles d'habitat d'Oued Tlèlat, Misserghine (AADL) et Belgaid, avec sa localité de Sidi Bachir ainsi que d'autres zones d'habitat éloignées de toutes les régions de la wilaya d'Oran (suburbaines), sans oublier le Pôle AADL d'Ain Beida. Il s'agit en clair, selon la Direction de transport, par la voix de son directeur, d'un projet unique en son genre qui a pour objectif



principal de désengorger le trafic de transport par taxi qui est principalement et particulièrement réduit et digest en milieu urbain à l'intérieur de la ville d'Oran et à l'intérieur des autres communes, de libérer les voies, de fluidifier la circulation des taxis et répondre aux besoins de la clientèle devenue exigeante en terme de demande sur le mode de transport par taxi au niveau des trois Pôles urbains en question et des zones éloignées de la wilaya. La Direction de transport a, à ce propos, tenu à souligner qu'une Session de formation de taxieurs de 15 jours par groupe de candidats, est

actuellement au programme depuis ce dimanche dernier, au niveau du Centre de formation agréé par l'Etat au niveau de l'Entreprise de Transport d'Oran (ETO). Les futurs détenteurs de diplômes de taxi qui sortiront de ce Centre de formation, se verront attribuer les lignes de transport, figurant préalablement dans les autorisations exceptionnelles qui leur ont été accordées, avant le début de la formation et sur un engagement signé personnellement par tout candidat à la formation de taxieur, répondant au profil de taxieur recherché et les critères tels fixés par la Direction de transport.

Forêt de l'Université des Sciences et de la Technologie «Mohamed Boudiaf»

Vers des travaux de réhabilitation et de reboisement

L'Université des Sciences et de la Technologie «Mohamed Boudiaf» d'Oran bénéficiera de travaux de réhabilitation complète de sa forêt, qui couvre une superficie de plus de 45 hectares, avec la plantation de plusieurs espèces d'arbres, a-t-on appris auprès de cette institution de l'enseignement supérieur. Cette forêt, située au sein du campus universitaire, abrite des arbres de différentes variétés, telles que le pin d'Alep, le pin parasol, l'eucalyptus et le cyprès de l'Arizona. Cependant, le coléoptère de l'écorce, également appelé «perce-bois», a causé des dégâts importants aux arbres de cet espace forestier, en creusant les troncs, ce qui conduit à leur dessèchement et à leur détérioration. Une convention a été signée, hier mardi, entre l'université et une filiale du groupe Sonatrach, responsable de l'activité de liquéfaction et de séparation, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, pour lancer ce projet, qui comprend plusieurs étapes, telles que le nettoyage, l'élagage des arbres, l'élimination des insectes nuisibles, l'ouverture de voies de circulation, des travaux de nivellement et de préservation des sols, et la plantation de 2.000 arbustes.

Dessalement d'eau de mer

La station d'El Mactaâ augmentera sa production

La station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ (Oran) devra augmenter sa production à 480.000 mètres cubes par jour, d'ici la fin du mois de décembre prochain. « La production actuelle varie entre 400.000 et 420.000 mètres cubes d'eau dessalée par jour et devra atteindre 480.000 mètres cubes par jour, d'ici la fin décembre prochain, ce qui permettra d'améliorer le niveau des services d'approvisionnement en eau potable dans les wilayas d'Oran et de Mascara », a déclaré à l'APS le Directeur général de cette station, Benyahia Hadj Benchergui. Benyahia Hadj Benchergui a ajouté que cette augmentation de la production sera rendue possible grâce à un programme de maintenance globale lancé par la station l'année dernière, qui est toujours en cours et a concerné le remplacement de divers équipements et installations. Selon le même responsable, d'autres équipements devront être installés, en mars prochain, dans le cadre du programme de maintenance global de la station et de ses structures, ce qui permettra d'augmenter la production, en juillet prochain, à 450.000 mètres cubes par jour, puis à 480.000 mètres cubes par jour, d'ici la fin décembre. A noter que la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ, d'une capacité de 500.000 mètres cubes par jour, approvisionne en eau potable les wilayas d'Oran et de Mascara.

Salon international de l'agriculture

La 7ème édition lancée mercredi

La septième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro Expo 2025), a débuté, mercredi au centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran avec la participation d'environ 80 exposants. Cette manifestation regroupe des acteurs économiques dans le domaine de la chaîne de l'agriculture d'Algérie et en provenance d'Arabie Saoudite, d'Egypte, de Chine, d'Inde, d'Allemagne et de Pologne, afin de présenter leurs produits et investissements, a souligné à l'APS l'organisateur du Salon, Chamseddine Belhadj Amara. Le Salon, qui accueille également des entreprises nationales spécialisées dans le financement, les assurances et les investissements dans le secteur, s'inscrit dans la vision des autorités nationales visant à renforcer l'autosuffisance alimentaire, stimuler les investissements productifs et encourager l'innovation pour une agriculture efficace et durable, selon les organisateurs. Cet événement économique constitue un espace d'échange entre les acteurs de la production végétale et animale pour faire face aux défis stratégiques de la sécurité alimentaire, tout en présentant les solutions innovantes récentes en matière d'agriculture, notamment dans l'irrigation, la gestion rationnelle et réfléchie de l'eau, ainsi que dans la mécanisation agricole, ont expliqué les participants. Des projets d'investissement réalisés par l'Etat dans différentes wilayas du pays dans le domaine des cultures stratégiques, de l'élevage bovin et de la sylviculture sont également présentés, ainsi que les facilités offertes aux jeunes pour les intégrer dans les différentes activités agricoles. Les startups sont également présentes pour présenter leurs offres en matière de fertilisation naturelle et d'engrais chimiques, ainsi que de fourrage pour le bétail. Les organisateurs ont également prévu une série de conférences et de communications animées par des experts pour débattre de sujets tels que «la résilience face à la sécheresse dans les zones agricoles vulnérables», «les changements climatiques du point de vue de l'agriculteur», «garantie des crédits d'investissement», «la consommation alimentaire en Algérie» et «les labels de qualité pour les produits agricoles et alimentaires». Le Salon international de l'agriculture d'Oran, qui se poursuit jusqu'à samedi prochain, est organisé par l'agence «Exposium».

Belgaid

Incendie dans une résidence de 16 étages

Ce mercredi dernier, aux alentours de 10 heures du matin, la résidence Melissa, située à Belgaid, dans la commune de Bir El Djir, a été le cadre d'un incendie. Selon une source officielle, le feu s'est déclaré dans un appartement du 6ème étage de ce bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et de 16 étages. Face au danger, les hommes du feu de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés. Après 45 minutes, l'opération d'extinction s'est terminée sans enregistrer aucune victime. Les hommes du feu sont arrivés sur le lieu de l'incendie, avec 03 camions incendies, 01 camion échelle et 03 ambulances. Les causes de cet incendie restent pour l'heure inconnues. Une enquête a été ouverte. A.Kader

Daïra de Sidi Ali (Mostaganem)

Plus de 2,8 milliards de DA de projets de développement

Trois communes de la daïra de Sidi Ali (wilaya de Mostaganem) ont bénéficié de projets de développement d'une valeur supérieure à 2,8 milliards de dinars dans divers secteurs, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Les communes de Sidi Ali, Ouled Maallah et Tazgaït ont bénéficié, au titre de l'exercice budgétaire 2024, de 138 opérations de développement dans divers secteurs, pour un montant total estimé à 2 milliards 875 millions de dinars, a-t-on indiqué de même source. Ces opérations ont été financées dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique des communes (30 opérations), du budget des communes (53 opérations), du budget de la wilaya (6 opérations), de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (7 opérations), du programme sectoriel (38 opérations) et du programme des travaux d'utilité publique pour les communes (4 opérations), a ajouté la même source. Les services de la wilaya ont également indiqué que ces collectivités locales ont bénéficié, au titre de l'exercice 2025, d'un programme de développement supplémentaire d'une valeur totale de 891 millions dinars. Outre les différentes sources de financement citées, le groupe Sonelgaz finance six opérations de développement d'une valeur de 122 millions dinars, a-t-on fait savoir.

Spécialisé dans le vol à domicile

Un réseau criminel démantelé à Maghnia

Les services de Sûreté de la daïra de Maghnia ont réussi à démanteler un réseau criminel, spécialisé dans le vol à domicile. L'affaire a débuté, suite à une plainte déposée par une résidente de Maghnia, vivant à l'étranger, qui avait signalé un vol important dans sa maison. Les objets volés incluaient une somme de 30 millions de centimes, des bijoux en or, des climatiseurs, des équipements et vêtements de mariage, des réfrigérateurs, un lave-linge, un lave-vaisselle, divers ustensiles ménagers, des équipements domestiques et des téléviseurs plasma. Après avoir recueilli les informations nécessaires, les policiers ont intensifié leurs recherches et investigations, aboutissant à l'identification et à l'arrestation du principal instigateur du vol ainsi que de ses neuf complices. Lors des interrogatoires, les suspects ont été confrontés à leurs actes, ce qui a permis de localiser et de récupérer les objets volés en un temps record. Les biens ont été restitués à leur propriétaire. Les suspects ont été présentés devant la justice pour répondre des chefs d'inculpation de "constitution d'une association de malfaiteurs, dans le but de préparer un délit de vol, en utilisant des clés fabriquées et recel d'objets volés". AMMAMI Mohamed

Hôpital d'Aïn-Merane (Chlef)

Mission médicale helvétique pour réaliser 42 interventions chirurgicales

Fidèle à ses principes d'amitié, d'aide et de solidarité entre notre pays et la Suisse, l'Association humanitaire "AVENIR" ne manque aucune année pour prodiguer des soins à nos malades. Depuis le 25 janvier dernier, au niveau de l'hôpital de 60 lits d'Aïn-Merane, une équipe de chirurgiens suisse est présente pour réaliser 42 interventions chirurgicales en gynécologie et en accouchement au profit des malades de la région et même des communes du centre de la wilaya de Chlef. Pour l'heure, cette équipe a réalisé 22 interventions avec succès au rythme de 10 interventions par jour, affirme le directeur de la santé de Chlef. Elle va consacrer 05 jours pour les malades de la région d'Aïn-Merane et peut être plus, selon le nombre de malades nécessitant une intervention chirurgicale. Cette mission médicale helvétique s'est distinguée par sa présence à travers le territoire national depuis longtemps et a pour devise qu'aujourd'hui les aspirations du monde moderne s'appellent coopération, assistance mutuelle et surtout solidarité entre les hommes et entre les nations. A. BOUKHTACHE

Sidi Bel-Abbès

Mobilisation pour l'ouverture des restaurants «Errahma» durant le Ramadhan

Par Mohamed Nouar

À l'approche du mois sacré du Ramadhan, la wilaya de Sidi Bel-Abbès intensifie ses préparatifs pour l'ouverture des traditionnels restaurants «Errahma». Ces établissements, dédiés à offrir des repas aux jeûneurs démunis, aux passants et aux personnes en situation de précarité, témoignent d'une solidarité locale profondément ancrée. La Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (DAS) de la wilaya, sous la houlette de Mme Ghebri Djemila, a annoncé lors d'un forum de presse au siège de la wilaya que 22 dossiers de candidature pour l'ouverture de ces restaurants ont été déposés et sont actuellement en cours d'examen par une commission spécialisée. Cette commission, composée de représentants de la Direction du Commerce, de la Santé, de la Protection civile et de la DAS, effectuera

des visites d'inspection dès la première semaine de février dans les lieux proposés afin de garantir le respect des normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Cette démarche rigoureuse vise à assurer la qualité des repas servis et la sécurité des bénéficiaires. Mme Ghebri a souligné l'importance cruciale de cette initiative et a lancé un appel aux bienfaiteurs et aux Associations souhaitant contribuer, à se rapprocher de la DAS pour soumettre leurs demandes et ainsi participer à cet élan de solidarité. Elle a également rappelé le bilan positif de l'année 2024 où 21 restaurants ont servi un total de 182.907 repas, incluant des repas à emporter et des repas collectifs, témoignant de l'impact significatif de cette action sur la population. En parallèle de l'ouverture des restaurants «Errahma», la DAS prévoit d'autres initiatives de solidarité pour accompagner les familles et les personnes en dif-

ficulté durant le mois sacré. Parmi ces actions, on compte la distribution de colis alimentaires aux personnes âgées, des opérations de circoncision et l'achat de vêtements pour l'Aïd, réalisées en étroite coordination avec les Associations caritatives locales. Mme Ghebri a précisé que les Associations ont récemment reçu des aides financières afin de soutenir leurs activités pendant le mois sacré, perpétuant ainsi l'effort entrepris lors du Ramadhan précédent. La wilaya de Sidi Bel-Abbès se mobilise activement pour assurer le bon déroulement de cette action humanitaire et garantir le bien-être des bénéficiaires, tout en préservant la dimension solidaire et fraternelle de cette tradition. Les autorités locales, en étroite collaboration avec la DAS et les Associations partenaires, mettent tout en œuvre pour que le Ramadhan se déroule dans les meilleures conditions pour tous les citoyens.

ENIE de Sidi Bel Abbès

Des perspectives prometteuses pour investir dans les nouvelles technologies

L'Entreprise Nationale des Industries Electroniques (ENIE) de Sidi Bel Abbès a établi un plan d'action pour l'année 2025, dans le cadre de la stratégie nationale du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accompagner les nouvelles technologies et la numérisation, a déclaré à l'APS le Président Directeur Général de cette entreprise publique, M. Mohamed Abbas Bourassi. Le même responsable a précisé que l'Entreprise a mis en place toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour garantir la fabrication de divers produits électroniques afin de répondre aux besoins du marché national, en accompagnant les nouvelles technologies, notamment en matière de paiement électronique, de solutions d'énergie solaire, ainsi que pour certains appareils électroménagers. Il a indiqué que l'entreprise s'efforce de doubler ses efforts dans la production des terminaux de paiement électronique pour les banques et la commercialisation de ce type de produits, précisant qu'une application sera développée pour améliorer les fonctionnalités du paiement électronique. Il est à noter que l'entreprise a conclu des accords précédents avec "Algérie Poste" concernant le paiement électronique, ayant permis la fabrication de 30.000 unités de terminaux de paiement électronique. Concernant la production de tablettes électroniques pour le secteur de l'éducation nationale, M. Bourassi a précisé que 48.000 unités ont été fournies, l'année dernière, annonçant que la production de tablettes électroniques continuera cette année, avec la distribution prévue dans les établissements scolaires à travers tout le territoire national, conformément à l'accord signé avec le ministère du secteur. En ce qui concerne le dével-



pement des équipements liés aux énergies renouvelables, le responsable a révélé que l'unité de fabrication des tablettes électroniques supervise plusieurs projets, dont la réalisation de l'éclairage public. Ainsi, 10.000 points ont été installés dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Alger, en plus de 3.000 autres unités, qui seront réalisées dans le cadre du plan d'action de l'entreprise pour 2025. D'autres projets dans le domaine des panneaux solaires seront mis en œuvre en collaboration avec la société "Cosider" pour la réalisation de l'éclairage public dans d'autres sites, ainsi que l'installation de panneaux électroniques pour faire fonctionner les stations de pompage des eaux d'irrigation dans les exploitations agricoles. Concernant la relance de la production de téléviseurs, qui était l'un des principaux produits de l'entreprise dans les années 1980 et 1990, M. Bourassi a souligné que "avec l'existence de concurrents dans ce domaine, nous cherchons toujours à relancer la fabrication de téléviseurs en développant notre production et en nous adaptant aux nouvelles technologies". Il a ajouté que la production de téléviseurs et d'autres appareils électroménagers, tels que les climatiseurs et les ma-

chines à laver, sera relancée, et que la réouverture des points de vente, répartis sur tout le territoire national, est prévue pour satisfaire les besoins des citoyens. Il a également précisé que "la réouverture des points de vente débutera progressivement à partir de la mi-Ramadhan prochain". Il a ajouté que "cette opération sera lancée progressivement pour couvrir la demande sur l'ensemble du territoire national et sera accompagnée de services après-vente garantissant la maintenance des équipements par des ingénieurs et des techniciens qualifiés". Il a souligné que dans le cadre de sa feuille de route, l'entreprise garantit un service après-vente en assurant la maintenance et la fourniture de pièces détachées, avec la mise en place d'ateliers de maintenance et la formation d'équipes qualifiées. L'ENIE, qui emploie plus de 1.100 travailleurs, dont des ingénieurs et des techniciens, prévoit également de relancer l'activité de ses unités de fabrication à Telagh et Ras El Ma dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, ainsi qu'à l'unité d'Aïn Oussera, dans la wilaya de Djelfa, afin de renforcer ses activités et diversifier ses investissements dans le domaine de la fabrication électronique, a-t-on indiqué.

Médéa

Plus de 15 milliards de DA pour renforcer l'infrastructure hydraulique

Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Médéa a bénéficié, au cours des trois dernières années, d'une enveloppe financière d'un montant de plus de 15 milliards de DA destinés au renforcement de l'infrastructure hydraulique et la mobilisation des eaux souterraines, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Cette importante dotation budgétaire a été répartie sur pas moins de 63 projets incluant la réalisation de nouveaux réservoirs d'eau de différentes capacités, de stations de pompage, de réseaux d'adduction d'eau potable, en plus de la réalisation de nouveaux forages et la réhabilitation d'anciens, restés inexploités pendant des années, a-t-on expliqué. Plusieurs de ces projets ont été concrétisés, alors que d'autres sont en cours de réalisation ou en phase d'achèvement, est-il précisé. Les projets réalisés ont permis de réduire l'impact de la baisse sensible des capacités de stockage d'eau potable, due au manque de pluviométrie ces dernières années qui a conduit à la baisse du niveau d'eau dans de nombreuses retenues collinaires, a fait savoir la même source. Une vingtaine d'anciens forages ventilés à travers les communes ont été réhabilités à la faveur du plan d'urgence mis en

œuvre, à partir de 2021, a-t-on ajouté. En 2021 également, les chantiers de réalisation de nouveaux forages et de réservoirs d'eau ont été lancés pour l'exploitation des eaux souterraines afin de renforcer l'alimentation des agglomérations urbaines qui enregistraient un déficit en eau potable, notent les services de la wilaya. Le secteur a connu, en outre, le lancement de projets d'envergure, dont le champ captant de Berrine (Djelfa) qui alimente plusieurs localités du sud de Médéa, à travers la réalisation de nouveaux forages et de systèmes d'adduction d'eau potable au profit des communes des dairas de Chahbounia, Ksar-el-Boukhari et Ain-Boucif.

Des agglomérations urbaines importantes, comme Berrouaghia, ont bénéficié d'une série de projets appelés à sécuriser l'alimentation en eau potable de milliers de foyers de cette agglomération et des villages environnants. Ainsi, des travaux de réhabilitation d'un réservoir d'une capacité de 4.000 m³ d'eau implanté dans la zone industrielle de Berrouaghia sont en cours, outre un projet d'extension du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib (Aïn-Defla) qui alimente déjà plusieurs localités de Médéa, vers la commune de Berrouaghia. Le dernier projet

inclut la réalisation de réservoirs d'eau et des installations hydrauliques pour le transfert des eaux du barrage de Ghrib sur une distance de 13 km, a précisé, à ce propos, le directeur local des ressources en eau, Nasseridine Bechani. Plus de 12.000 m³/jour d'eau seront transférés vers la commune de Berrouaghia à la faveur de ce projet qui vient renforcer d'autres infrastructures hydrauliques déjà mises en exploitation à travers les communes de Berrouaghia, Ouled-Deid et Robiea, relevant de la daira de Berrouaghia, a expliqué M. Bechani. Il a fait part, aussi, de la réalisation de dix forages à travers les zones enclavées des communes de Robiea, Ouled Deide et Berrouaghia et d'un système d'adduction entre ces trois communes à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira). Lors d'un récent conseil de l'exécutif local consacré au secteur des ressources en eau, le Wali, Djilali Doumi, a insisté sur l'imperatif d'élaborer un plan directeur de l'eau qui va permettre de mieux maîtriser le potentiel hydrique local et mieux optimiser les ouvrages et les installations existantes, et à venir, de façon à garantir une alimentation régulière des foyers de la wilaya en eau potable.

Tébessa

Le rôle des jeunes dans le développement des régions frontalières souligné

Les participants à une rencontre sur les opportunités et les défis de développement des régions frontalières, organisée jeudi au pôle universitaire Drid-Abdelmadjid de Tébessa par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont affirmé "l'importance du rôle des jeunes dans le développement de ces zones". Venus de plusieurs wilayas, les participants à la rencontre, axée sur l'implication des jeunes algériens à la dynamique du développement économique du pays et de leurs localités frontalières, ont souligné que l'orientation nouvelle des autorités supérieures du pays accorde un "intérêt majeur" pour les jeunes innovateurs et les chefs de micro-entreprises

ses générant des emplois dans divers secteurs, invitant les diplômés universitaires et des établissements de formation à concrétiser leurs projets sur le terrain. Dans une déclaration à l'APS, Houssam Ferhani, membre du CSJ pour la wilaya de Tébessa, a indiqué que cette rencontre sera suivie d'une autre à tenir le 15 février prochain à Tlemcen pour débattre et faire des propositions sur les méthodes d'accompagnement des jeunes ambitionnant de contribuer au développement, soulignant que Tébessa compte dix communes frontalières avec une bande frontalière de 300 km jouissant de l'intérêt des pouvoirs publics. La représentante des services locaux de l'agriculture, Hanane

Ahmed Chaouche, a relevé que la rencontre vise à présenter aux jeunes le secteur agricole dans la wilaya et les filières à y investir pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire. De son côté, le représentant de la Direction locale de l'industrie, Hicham Djedili, a abordé les perspectives de l'investissement industriel et les lois régissant l'accès au foncier industriel dans les zones des activités en cours d'aménagement, notamment dans les communes frontalières. La rencontre a constitué une opportunité pour les jeunes participants d'exposer leurs idées, leurs projets et leurs innovations et de les débattre avec les représentants du CSJ et des différents secteurs.

Université M'hamed-Bougara de Boumerdes

10 startups bénéficient des prestations de l'incubateur

Dix (10) startups ont dernièrement bénéficié des prestations assurées par l'accélérateur d'entreprises de l'incubateur de l'Université M'hamed-Bougara de Boumerdes, a-t-on appris jeudi auprès de cet organisme accompagnateur.

Dans une déclaration à l'APS en marge du Challenge national des startups, le Directeur de l'Incubateur scientifique et technologique de l'Université, Samir Lechekhab, également responsable de l'accélérateur, a indiqué que les entrepreneurs de ces 10 startups ont bénéfi-

cé d'un accompagnement pour faire prospérer leurs entreprises rapidement. "L'accélérateur d'entreprises est un véritable accompagnateur dans le développement des startups récemment entrées en activité, et ce, en application de l'arrêté ministériel fixant le cadre juridique de ce dispositif", a-t-il ajouté.

Il a cité parmi les plus importantes prestations assurées par l'accélérateur, l'octroi d'un siège social à la startup, l'accompagnement administratif, l'aide à l'obtention de financements auprès d'organismes de soutien ou de partenaires économiques et in-

dustriels, ainsi qu'à la commercialisation et l'exportation de ses produits, tout en contribuant à la création d'un climat d'investissement favorable. Les startups bénéficiaires de ces services activent notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, a-t-on appris de même source. A noter que le Challenge national des startups, auquel ont participé 30 compétiteurs, a récompensé les trois premiers lauréats qui ont bénéficié d'enveloppes financières destinées à les aider à développer leurs projets.

Constantine

Plus de 400 tonnes d'aides humanitaires collectées pour le peuple palestinien à Ghaza



Plus de 400 tonnes d'aides médicales et alimentaires ont été collectées à Constantine pour le peuple palestinien à Ghaza, dans le cadre de l'assistance humanitaire fournie par l'Algérie au profit des Palestiniens. Une caravane de solidarité chargée de ces aides a été ainsi dirigée jeudi de cette wilaya vers le Centre de collecte des aides alimentaires de Blida pour ensuite être envoyées vers les frères palestiniens. Conjointement initiée par les autorités locales, le Croissant rouge algérien (CRA), des associations caritatives, des opérateurs économiques avec une large participation des citoyens, cette caravane est constituée de 27 gros camions. Dans une déclaration à la presse à l'occasion, le wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda a indiqué que la caravane constitue un acte de "solidarité avec nos frères dans la bande de Ghaza pour atténuer les souffrances endurées face aux crimes perpétrés par l'occupant sioniste". Il a également assuré que les efforts seront poursuivis pour collecter d'autres aides humanitaires.

Ouargla

Convention-cadre entre les Douanes et le secteur de la formation

Une convention-cadre de coopération a été signée, jeudi à Ouargla, entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les Douanes algériennes. Signée en présence des autorités locales, cette convention-cadre, qui intervient dans le cadre de l'activation de la convention signée en septembre 2024 entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la Direction générale des Douanes (DGD), vise à renforcer la coopération entre les deux institutions en vue d'améliorer la qualité de formation dans certaines spécialités liées aux activités douanières et le développement des capacités professionnelles des affiliés à ce corps constitué, a affirmé le directeur régional par intérim des Douanes d'Ouargla, Nadir Bouchehdane. Cette convention tend, également, à promouvoir les échanges d'expériences en matière d'appui pédagogique et à dispenser des spécialités de formation pour le personnel du corps douanier, a indiqué le même responsable.

Jijel

Réouverture du CW-137 B entre Ziama Mansouriah et Erraguene Souissi

Le chemin de wilaya CW-137 B reliant les deux communes de Ziama Mansouriah et Errague Souissi, dans la wilaya de Jijel, fermé temporairement courant cette semaine à la suite d'un éboulement rocheux, a été rouvert à la circulation automobile. Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour éviter tout risque, enlever les rochers et sécuriser le site en vue de rétablir le trafic sur cet axe dès le signalement de cet éboulement survenu sur le CW-137 B, a indiqué à l'APS Adel Lechekhab, cadre à la direction de wilaya des travaux publics. Plusieurs engins de la direction des travaux publics ont été mobilisés suite aux récentes intempéries pour enlever les grands rochers parallèlement à la redirection du trafic vers le chemin communal CC-8 via la localité d'Ouled Ali, selon la même source.

Ligue 1**Le CRB battu à domicile par le CSC, le MCA champion d'hiver**

Le CR Belouizdad s'est incliné face au CS Constantine 0-2 (mi-temps: 0-0), jeudi soir au stade olympique du 5-juillet, pour le compte de la mise à jour de la 13ème journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.

Le CSC a dominé la première période, se procurant les meilleures occasions, mais sans pour autant parvenir à trouver la faille, face à une charnière centrale belouizdadienne inédite, formée par Souyad et Azzi, en l'absence de Kedad, forfait pour

USMA

Benayad signe pour une saison

Riyad Benayad s'est engagé pour une saison renouvelable avec l'USM Alger, a annoncé le club ce mercredi sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux. Benayad est la deuxième recrue de l'USMA durant ce mercato hivernal, après l'attaquant algérien du club koweïtien d'Al-Arabi SC, Ahmed Khaldi (26 ans), qui s'est engagé en décembre dernier pour deux années et demie. Formé au Paradou AC, Benayad (28 ans) signe son retour en championnat algérien, après une expérience de deux saisons à l'étranger (2022-2024), d'abord avec l'ES Tunis, puis sous les couleurs du Raja Casablanca.

US Biskra

Djezzy signe une convention de sponsoring

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy et l'US Biskra, pionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, ont signé, jeudi à Alger, une convention de sponsoring, a indiqué un communiqué de Djezzy. "Djezzy est fière de renouer avec son engagement envers le sport algérien, un secteur qui joue un rôle essentiel dans le développement des jeunes et la promotion des valeurs de persévérance et de travail d'équipe. A travers ce partenariat avec l'US Biskra, nous réaffirmons notre volonté de contribuer à l'épanouissement de la pratique sportive et à l'accompagnement des clubs qui forment les talents de demain", a indiqué Mahieddine Allouche, Directeur Général de Djezzy, dans son allocution. Outre le premier responsable de Djezzy, la cérémonie s'est déroulée en présence d'Abdelkader Triaa, président de l'US Biskra, ainsi que des cadres dirigeants des deux parties. "Ce partenariat avec Djezzy représente une étape importante pour notre club. Il nous permettra de renforcer nos infrastructures et de continuer à œuvrer pour le développement du football dans notre région. Nous sommes fiers de collaborer avec une entreprise qui partage nos valeurs et notre vision pour l'avenir du sport en Algérie", a indiqué de son côté le président de l'USB Abdelkader Triaa Président, tour en exprimant "sa gratitude envers Djezzy pour ce soutien précieux". "A travers ce partenariat, Djezzy réaffirme son engagement envers la jeunesse algérienne et son soutien

blessure, et Haddad, qui s'apprête à finaliser son transfert au club libyen d'Al-Ahly Benghazi. Après la pause, le CSC s'est montré plus efficace, en ouvrant d'abord le score par le rentrant Abdennour Belhocini (80e), avant que le même joueur ne récidive quelques minutes plus tard pour faire le break et signer le doublé (86e). A l'issue de ce résultat, le CSC rejoint à la troisième place le CRB et le Paradou AC, avec 23 points chacun. Le Chabab compte un dernier match en retard, le lundi 3 février en déplacement face au MC Oran (18h00). Le MCA, leader du championnat (27 pts) à l'issue de son succès décroché mercredi à domicile face à la JS Saoura (1-0), est assuré ainsi de rempor-

ter le titre honorifique de champion d'hiver. Le "Doyen" compte un dernier match de mise à jour, prévu le dimanche 2 février en déplacement face à l'ES Mostaganem (16h00) à huis clos. De son côté, l'USM Alger a été accrochée face au Paradou AC (1-1), mardi au stade du 5-juillet. L'attaquant du PAC, Adil Boulbina, a inscrit son 12e but de la saison, et conforte sa position du meilleur buteur du championnat.

Mardi, 28 janvier 2025

11ème journée: USMA-Paradou..1-1

Mercredi, 29 janvier 2025

12ème journée: MCA-JSS.....1-0

Jeudi, 30 janvier 2025

13ème journée: CRB-CSC.....0-2

Ligue nationale de football amateur (LNFA)**Ahmed Kharchi seul candidat à la présidence**

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé jeudi dans un communiqué, qu'Ahmed Kharchi, est le seul candidat à la présidence de cette instance, en vue de l'Assemblée générale élective (AGE), prévue le mardi 4 février à Alger (10h00). "La liste des candidats pour l'élection du président et des membres de la LNFA a été arrêtée. Aucun recours n'a été introduit au niveau de la commission électorale, qui a publié ce jeudi 30 janvier cette liste, conformément à son calendrier", indique la LNFA sur son site officiel. Pour rappel, la présidence de la LNFA est assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi, depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour "Violation des lois et règlements en vigueur". Les membres de l'Assemblée générale de la LNFA, tenue en session ordinaire, ont adopté mardi dernier à l'unanimité, les bilans moral et financier de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale.



aux initiatives sportives qui contribuent à la formation des générations futures. Ce sponsoring s'inscrit dans une vision globale visant à promouvoir le sport comme vecteur de cohésion sociale et de développement humain",

souligne le communiqué. Qualifiée aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, où elle recevra l'ES Mostaganem le 6 février prochain (16h00), l'USB occupe la 15e place en championnat de Ligue Une, avec 12 points.

Assistance vidéo à l'arbitrage**Clôture du séminaire de la FIFA à Tipasa**

Le séminaire sur la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), organisé par la direction nationale de l'arbitrage en collaboration avec la FIFA, a pris fin mardi au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de football. Après deux jours de travail intensif sur le terrain, avec l'utilisation de la VAR lors de matchs disputés au stade Mustapha Tchaker de Blida, le troisième jour du séminaire a été consacré au travail théorique. Les 62 arbitres retenus ont visualisé les situations de jeu rencontrées lors de ces matchs, et ont échangé avec les instructeurs lors d'une séance bénéfique. Le directeur technique national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef et l'instructeur VAR FIFA, M. Maciej Wierzbowski, ont supervisé les travaux. L'instructeur polonais n'a pas manqué de souligner l'excellente organisation de ce séminaire. La FAF avait annoncé jeudi avoir réceptionné 04 vans VAR tout équipés, en vue d'utiliser cette technologie lors des prochains matchs des différentes compétitions organisées en Algérie.

Attendu hier pour s'engager officiellement
Gouiri rejoint l'Olympique de Marseille



A près des semaines de calme plat, le mercato des Verts d'Europe s'est emballé ces dernières quarante-huit heures avec le surprenant choix de carrière de Saïd Benrahma, qui a quitté Lyon pour Neom et la D2 saoudienne mais aussi et surtout avec le transfert annoncé d'Amine Gouiri du Stade Rennais vers l'Olympique de Marseille. A en croire des sources médiatiques concordantes proches des deux clubs en question, l'OM et Rennes se sont mis d'accord hier pour le transfert de l'attaquant algérien. Pour obtenir les services de Gouiri auquel l'entraîneur italien Roberto De Zerbi tenait énormément, Marseille a dû mettre dans la balance son défenseur Lilian Brassier qui va faire le chemin inverse et rejoindre le Stade Rennais. Des sites spécialisés indiquaient, en effet, hier matin que le défenseur central de 25 ans va faire l'objet d'un prêt avec obligation d'achat dont le montant n'a pas filtré mais qui est supérieur aux 12 millions d'euros que l'OM s'était engagé à payer à Brest l'été dernier. Auteur de son côté de 3 buts en 19 matches de Ligue 1 cette saison avec les Rouge et Noir, l'international algérien (24 ans, 6 sélections, 1 but) était, pour sa part, attendu hier à Marseille, quittant ainsi le Stade Rennais qu'il avait rejoint la Bretagne lors du mercato estival 2022 en provenance de Nice. Les dirigeants bretons avaient, pourtant repoussé une offre de prêt payant de 2 M€ avec une option d'achat obligatoire de 10 M€. Le SRFC a également dit non à une proposition de 16 M€ assortie d'un bonus de 4 M€. Même réponse après une nouvelle offensive à 21 M€ de l'OM jeudi. Après de longues tractations, les deux clubs sont tombés d'accord pour le transfert du joueur formé à Lyon et qui était attendu en milieu de matinée hier à Marseille afin de passer la visite médicale, signer son contrat et être officiellement présenté à la presse et au public phocéen. Ayant toujours bénéficié de la confiance du sélectionneur national Vladimir Petkovic, Amine Gouiri a désormais un peu plus d'un mois et demi pour justifier son statut chez les Verts à travers des performances attendues à l'OM, où sa polyvalence devrait lui offrir une place de titulaire dans le onze de Roberto De Zerbi.

Rachid B.

**IB Khemis El Khechna (Ligue 2 amateur)
L'entraîneur Bousbia suspendu 6 mois fermes**

L'entraîneur de l'IB Khemis El Khechna (Ligue 2 amateur), Abdennour Bousbia, a écopé de six mois de suspension fermes « de toute fonction officielle à compter du 30 janvier 2025 ». Bousbia est suspendu pour « propos diffamatoires envers les arbitres », a indiqué, jeudi, la Ligue nationale du football amateur (LNFA) dans un communiqué. Outre cette sanction, la formation de l'IBKEK devra s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars, précise la même source. Le coach de l'IBKEK a été sanctionné, suite à ses déclarations aux médias, à l'issue de la défaite concédée samedi dernier à domicile face au leader du groupe Centre-Est le MB Rouissat (0-1), lors de la 16e journée, groupe Centre-Est.

Mohamed Kouassi, le Moudjahid et le pionnier de la photographie en Algérie



Le photographe et Moudjahid Mohamed Kouassi (1922-1996) a laissé un héritage photographique précieux, à travers lequel il a immortalisé l'action militante et la glorieuse marche du peuple algérien vers son indépendance, accompagnant sur le terrain militants et dirigeants politiques et mettant à nu la diplomatie propagandiste et mensongère de l'administration de la France coloniale. Depuis son enfance, Mohamed Kouassi vouait un amour indéfectible à sa Patrie et à la photo, mettant, dès les années 1940, son objectif au service de la résilience des Algériens à recouvrer leur Indépendance et dénonçant, grâce à sa capacité à saisir les moments-témoins de l'histoire, les innombrables atteintes graves aux valeurs universelles des droits de l'Homme, délibérément commises par l'armée coloniale et que l'administration française cherchait à taire et obscurcir à travers ses relais médiatiques et sa diplomatie propagandiste et mensongère. Le regretté prenait des photos qui restituaient les mouvements des combattants et des moudjahidine algériens, à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que lors de forums internationaux, rapportant en images, les plus importantes réunions qui avaient marqué les moments décisifs de l'Algérie en guerre, jusqu'à devenir le photographe officiel et attitré du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Surnommé le "Photographe du Front de Libération National", après avoir rejoint la troupe artistique du FLN fondée en Tunisie en 1958, Mohamed Kouassi visitera les camps des réfugiés, les bases de l'Armée de libération nationale et assistera aux réunions des dirigeants de la révolution, immortalisant à chaque fois, ces moments historiques dans la vie de la Révolution algérienne. L'écrivain et chercheur dans le patrimoine, Abdelkader Bendamache, a salué l'évocation de ce grand combattant, au moment où l'Algérie célèbre le soixante-dixième anniversaire du déclenchement de la révolution, le qualifiant de "géant de l'image" qui a pris "la responsabilité d'enregistrer une partie importante de l'histoire et de la mémoire de l'Algérie, représentées par la Glorieuse révolution, et la lutte du peuple algérien pour l'Indépendance de l'Algérie. M. Bendamache a déclaré à l'APS qu'il "a connu de près le regretté durant les années 1980", le qualifiant de "patriote attachée à l'Algérie et fidèle à la mémoire des martyrs", ajoutant qu'"il aimait parler de questions d'art et d'artistes et était très humble lorsqu'il abordait son parcours de photographe-militant de la cause nationale". Selon l'écrivain-chercheur, Kouassi est l'une des "figures majeures de la troupe artistique du FLN, dont faisait partie son épouse, la militante Safia Kouassi", soulignant que de nombreuses expositions, organisées en son honneur, à Alger, Oran et ailleurs, l'avaient consacré comme "l'un des acteurs marquants de la lutte contre l'occupant français". Né à Blida en 1922, Mohamed Kouassi a grandi à Alger, une ville qu'il affectionnait particulièrement avec sa vieille cité, la Casbah et ses anciens quartiers et venelles, dont il avait soigneusement conservé les clichés qui témoignent encore de ses habitants autochtones et leur condition de vie précaire durant l'occupation française. Militant de première heure au sein du Parti populaire algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), Mohamed Kouassi avait montré de prime abord son savoir-faire en enregistrant les réunions et manifestations du mouvement national.

Après la restauration de plusieurs de ses pièces archéologiques Inauguration du Musée public national de Cherchell



Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a procédé, lundi, à l'inauguration du Musée public national de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa, suite à une vaste opération de restauration et d'entretien de plusieurs de ses pièces archéologiques, en coopération avec la République fédérale d'Allemagne. Dans son allocution à l'occasion, le ministre, accompagné de la vice-ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Katja Keul, a assuré que la coopération entre les deux pays est "un modèle à suivre dans le domaine de partenariat culturel qui remonte à 1966, année de signature du 1er accord de coopération scientifique et culturel entre l'Algérie et l'Allemagne, avant son renouvellement en 2022". "L'engagement diplomatique entre les deux pays traduit une vision commune convaincue que la culture est un pont de communication et un outil pour renforcer les liens entre les peuples", a-t-il ajouté. Il a aussi souligné l'"impact positif" de cette expérience sur l'équipe algérienne qui a bénéficié de l'expertise allemande, pionnière dans le domaine de la restauration et de l'entretien", notant que ce partenariat "a contribué au renforcement des compétences algériennes en matière de préservation du patrimoine culturel". Lancé en 2008, le projet de restauration du Musée public national de Cherchell, en coordination avec l'Institut allemand d'archéologie, a porté sur la restauration et la conservation de 169 pièces archéologiques, entre statues et sculptures rares, en plus de la modernisation du système d'exposition dans un style scénographique moderne, tout en lui assurant une protection antisismique.

Le ministre de la Culture et des Arts a, en outre, affirmé que l'Algérie et l'Allemagne "partagent une vision commune hissant la culture en un moyen de dialogue et d'entente, tout en offrant un exemple sur la manière d'exploiter la culture pour construire

des ponts entre les peuples et promouvoir les valeurs humaines". Il a, à ce titre, exprimé son souhait de voir "davantage de réalisations communes qui puissent renforcer les relations historiques entre les deux pays". M. Ballalou a aussi fait part de grandes perspectives pour le renforcement de la coopération entre les deux pays, à l'avenir, à travers de nouveaux projets communs, dont la restauration des fresques murales du Musée public national des arts, des pièces du Palais Hadj Ahmed Bey de Constantine, et de mosaïques, outre l'élargissement des programmes de formation des compétences algériennes. De son côté, la vice-ministre allemande des Affaires étrangères a souligné que l'Algérie et l'Allemagne "partagent des relations de confiance profondément ancrées dans l'histoire qui lie les deux pays", assurant que le secteur culturel "est à même d'orienter davantage les efforts vers ce qui unit les deux pays".

Ouverture des candidatures pour la 3e édition du prix "Cadets de la Culture"

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 3e édition du prix "Cadets de la Culture", baptisée cette année du nom de l'écrivain et poète, le défunt Mohamed Lakhdar Essaïhi (1918-2005), a indiqué mardi un communiqué du ministère. Créé en 2023, le prix "Cadets de la Culture" vise à encourager et accompagner les jeunes créateurs dans les domaines artistiques et littéraires. Le prix concerne deux catégories, la première porte sur "la musique et l'interprétation" (chant, représentation théâtrale, télévisée ou cinématographique), en sus des arts plastiques (dessin, sculpture et bande dessinée), tandis que la seconde catégorie porte sur "les œuvres littéraires" (narration, conte pour enfant, roman et poésie). Le concours est ouvert pour les enfants et les jeunes créateurs algériens résidant à l'intérieur du pays et à l'étranger, dont l'âge varie entre 7 et 16 ans. Dans le cadre de ce concours, il est exigé de respecter dans l'œuvre, les spécificités culturelles algériennes et de ne pas porter atteinte aux valeurs humaines. Les candidats désirant participer



sont invités à déposer leurs dossiers au niveau du siège du ministère de la Culture et des Arts à Alger ou via le courriel : cadetsculture@m-culture.gov.dz. Le dernier délai pour la réception des œuvres est fixé au 10 mars prochain alors que les prix seront remis le 16 avril, selon la même source.

«Booster son immunité»

Les compléments alimentaires sont-ils vraiment efficaces?

Sur les réseaux sociaux, dans des publicités ou même en pharmacies... Des dizaines de produits proposent de "booster son immunité" face à la période hivernale et ses maladies saisonnières. Mais cette promesse "marketing" n'a souvent rien de scientifique. Vitamines B, C, D ou oligo-éléments: plus d'une personne sur cinq consomme régulièrement des compléments alimentaires, principalement en hiver, selon les autorités sanitaires françaises. Objectif: renforcer ses défenses naturelles, notamment pour combattre la grippe, très virulente cet hiver. Un "mythe" pour la virologue Océane Sorel, alias The French Virologist sur les réseaux: "Sur le papier, c'est séduisant. Mais ce n'est que du marketing. 'Booster son immunité', ça ne veut pas dire grand-chose." Pour bien fonctionner, notre système immunitaire a besoin d'un cocktail de nutriments, vitamines et minéraux. Mais ces apports sont en général assurés par l'alimentation. Parfois, les femmes enceintes, les personnes âgées ou ceux qui suivent un régime "vegan" peuvent présenter des carences. "Mais pour le savoir, encore faut-il aller consulter un médecin, et il ne s'agirait alors pas de 'booster' le système immunitaire, mais juste de rétablir son fonctionnement normal", insiste Océane Sorel.



Contrairement aux idées reçues, il n'existe pas "de potion magique" pour le "rendre plus efficace", renchérit le Pr Irène Margaritis, adjointe au directeur de l'évaluation des risques à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). À la différence des médicaments, les compléments alimentaires ne sont pas soumis à une autorisation de mise sur le marché. Ils ne peuvent revendiquer d'effets thérapeutiques, et les effets positifs sur la santé qu'ils peuvent afficher sont encadrés par l'Union européenne. "Elle ne peut être utilisée

qu'en complément d'une allégation de santé autorisée, par exemple 'la vitamine C contribue au fonctionnement normal du système immunitaire', explique Claire Guignier, directrice des affaires publiques et de la communication du Syndicat national des compléments alimentaires, Synadiet. "Un certain nombre d'actifs ont démontré leur efficacité dans le bon fonctionnement du système immunitaire", affirme-t-elle. Selon la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), sur 78 sites internet commercialisant des compléments alimentaires contrôlés en 2015 (derniers chiffres disponibles), 80% ne respectaient pas les règles. Sur Instagram, temple des astuces bien-être, les collaborations commerciales mettant en avant ces produits pullulent. Ce phénomène croissant inquiète le Pr Irène Margaritis: "Les produits vendus sur internet sont bien moins contrôlés, et certains produits ont une composition bien différente de celle affichée." En pharmacie, les ventes de compléments alimentaires ont bondi de 56% depuis 2019, selon un baromètre du lobby des produits de santé sans ordonnance, NéreS. Et si les bénéfices face aux virus sont souvent nuls, les risques ne le sont pas, avertit les professionnels.

Ceinture d'explosif, enlèvement, déguisements...

Des braqueurs volent 800.000 euros dans un scénario digne d'Hollywood

En Seine-et-Marne, des malfaiteurs ont enlevé et menacé un employé de maintenance de distributeurs automatiques de billets pour qu'il leur. C'est le genre de situation qu'on ne retrouve en général que dans les films. Ce jeudi, le parquet de Melun a annoncé la mise en examen pour vol en bande organisée, enlèvement et séquestration en bande organisée et association de malfaiteurs de deux hommes et un adolescent.

Les individus sont accusés d'avoir enlevé et séquestré un employé de maintenance de distributeurs pour voler près de 800.000 euros en Seine-et-Marne. Le vendredi 24 janvier, vers 19h30, l'employé en question contactait les forces de l'ordre et déclarait avoir été enlevé trois heures plus tôt, d'après les récits d'une source policière et d'une source judiciaire. Alors qu'il effectuait sa tournée programmée dans différentes agen-



ces BNP Paribas de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne, il avait été enlevé par des hommes en tenue de chantier et monté dans un fourgon. D'après ses déclarations rapportées par les sources, une ceinture explosive lui avait été enfilée et les malfaiteurs avaient des informations personnelles sur lui. Ils lui demandaient alors de pénétrer dans

les salles sécurisées des agences où il devait effectuer la maintenance et de leur remettre l'argent. Le préjudice a été établi à 797.000 euros. 545.000 ont été retrouvés à ce stade. Huit personnes avaient été interpellées dans cette enquête menée par la police judiciaire du département. Cinq ont été libérées à l'issue de leur garde à vue.

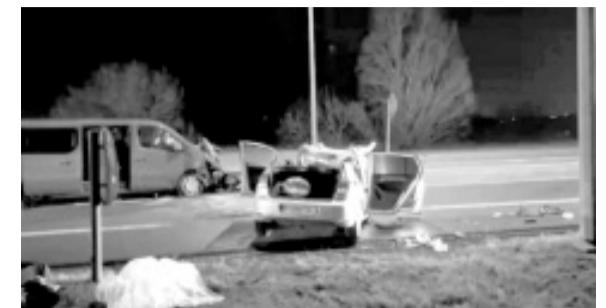
France

Un couple de retraités belges retrouvé mort dans un village-vacances

La police française a ouvert une enquête sur le décès d'un couple de retraités belges dans un village-vacances à Portiragnes-Plage, dans le sud de la France. Les deux septuagénaires ont été retrouvés morts par une voisine, rapporte France-Bleu. Toutes les pistes sont étudiées, y compris celle d'un drame familial. La macabre découverte a eu lieu mercredi dans le villa-

ge-vacances Domaine des Tamaris et des Portes du Soleil, situé près de Béziers, en Languedoc-Roussillon. Le couple belge vivait à l'année depuis une trentaine d'années dans cette résidence disposant de plusieurs piscines et se trouvant à proximité de la plage. 90% des logements du domaine appartiennent à des Belges et 80 personnes y habitent à l'année. Selon France-Bleu,

Une conductrice fantôme provoque un terrible accident



Six personnes ont été grièvement blessées et trois autres plus légèrement à la suite d'un accident avec une conductrice fantôme, survenu jeudi soir à Wervik (Flandre occidentale). L'information a été rapportée vendredi par le parquet de Flandre occidentale. Jeudi vers 19h00, un véhicule avec trois occupants s'est engagé à sens inverse dans une sortie au niveau de la N58/A19 à Wervik et a percuté frontalement une camionnette transportant neuf personnes. "Six ambulances, deux équipes d'intervention de la zone de police Arro Ypres et un véhicule SMUR se sont rendus sur les lieux", a déclaré le parquet. "La conductrice du véhicule, une femme de 35 ans originaire de Menin, ainsi que deux passagères ont subi de graves blessures et ont été transportées à l'hôpital. Dans l'autre véhicule, trois occupants ont été grièvement blessés et trois autres légèrement blessés. Ils ont également été transportés à l'hôpital pour y recevoir des soins", a-t-il ajouté.

Royaume-Uni

Une course-poursuite aussi improbable qu'hilarante

Une scène pour le moins cocasse s'est déroulée le week-end dernier à Sheffield, dans le nord de l'Angleterre. La police a eu toutes les peines du monde pour interpeller une femme en fauteuil roulant électrique, soupçonnée d'avoir commis plusieurs vols à l'étalage. Comme l'expliquent les médias britanniques, cette femme de 33 ans avait volé plusieurs objets de valeur dans un centre commercial de Sheffield. Lorsqu'une patrouille de police est arrivée sur les lieux, la suspecte a pris la fuite sur son fauteuil roulant électrique. Comme on peut le constater sur une vidéo prise par un témoin, la trentenaire est parvenue à échapper aux manœuvres des policiers à au moins trois reprises. "C'est plutôt gênant pour la police", s'amuse un internaute, qui se demande pourquoi les agents ne sont pas sortis de leur véhicule pour interpeller la fugitive. La police de Sheffield a indiqué dans un communiqué que la femme en fauteuil roulant avait volé une grande quantité de marchandises. "Elle conduisait de manière imprudente et les agents l'ont suivie dans une voiture de police parce qu'ils craignaient pour sa sécurité et celle des autres usagers de la route", ont expliqué les forces de l'ordre locales.

Oubliée dans un bus

Une petite fille de 04 ans retrouvée 90 km plus loin

«Les voyages forment la jeunesse», dit l'adage. Certes, mais voyager seule à 4 ans, c'est un peu tôt, doit se dire Rêva, une petite fille de Dordogne qui a eu droit à un périple impromptu le mercredi 15 janvier. Ce jour-là, alors qu'elle est dans le bus qui doit l'emmener de l'école au centre de loisirs de Trélissac (24), la petite fille a tout simplement été oubliée... se retrouvant alors seule dans l'autocar qui file vers la Charente voisine, racontent nos confrères de Sud Ouest. «Comme elle n'était pas descendue, les animatrices du centre ont pensé que nous étions venus la chercher», raconte au quotidien Isabelle Girard, sa mère, qui s'étonne que personne ne se soit soucié de la contacter pour s'en assurer. Timide, Rêva est restée sagement sur son siège du cinquième rang, bien attachée. Elle est restée si discrète qu'aucun passager monté par la suite ne l'a remarquée. Il lui aura fallu attendre le terminus du voyage, à Angoulême, pour que le chauffeur la découvre comme l'explique Manuel Cholet, responsable du CFTA Centre Ouest qui assurait le transport : «Le chauffeur s'en est tout de suite occupé.

11h00 Téléshopping samedi
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Reportages découverte
14h50 Grands reportages
16h10 Les Docs du week-end
17h15 Star Academy, la quotidienne
18h00 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h45 Petits plats en équilibre
19h50 La grande odyssée
19h55 Météo
20h00 Le Journal
20h45 Météo
21h00 C'est Canteloup
Divertissement
21h10 Mademoiselle Holmes
22h05 Mademoiselle Holmes
23h05 Mademoiselle Holmes
00h30 Esprits criminels
01h20 Esprits criminels
02h10 Programmes de la nuit

13h00 Journal
13h20 13h15, le samedi...
14h00 C'est bon à savoir
14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h05 Sharks / Toulouse
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal
20h00 Journal
20h30 Le samedi
21h02 Journal météo climat
21h08 Vestiaires
21h10 Le quiz des champions
23h25 Quelle époque !
01h05 Planète rap
02h00 César Wagner
03h30 Ça commence aujourd'hui
04h24 Météo outre-mer
04h25 Palerme, la ville métisse
05h05 Tout le monde veut prendre sa place

07h15 En aparté
07h50 Families Like Ours
10h20 Karaoké
11h49 La boîte à questions
11h55 Tétabaté(s)
12h10 L'hebd'Hollywood
12h25 Le cercle
13h15 Plateau NBA
13h30 Un'que, Victor Wembanyama
15h05 Plateau NBA
15h35 Journal des coupes d'Europe
Le point sur l'actualité des différentes coupes d'Europe, sur tous les terrains du Vieux Continent avec les dernières news
16h15 In Extenso Super Sevens
21h00 The Silent Hour
22h40 Mortelle raclette
23h45 Mof mortelle raclette
00h10 Bis Repetita
01h40 Un p'tit truc en plus
03h15 Gérémie Crédéville : «Enfin»

11h15 Des régions gourmandes
11h50 Outremer.l'info
12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 ICI 12/13
12h55 Intérieurs
13h30 Château !
13h50 Perpignan / Cardiff
15h50 Samedi d'en rire
16h40 Expression directe
16h45 La p'tite librairie
16h50 Le jeu des 1000 euros
17h25 Slam
18h05 Questions pour un champion
19h45 Journal
19h55 Tout le sport
20h25 Météo régionale
20h30 Saveurs de saison
20h35 Cuisine ouverte
21h05 Meurtres à Tournai
22h35 Meurtres à Dunkerque
00h10 Journal météo climat
00h14 Cinéma de minuit
00h15 Nana
02h15 La p'tite librairie
02h20 Les carnets de Julie

06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h10 66 minutes: le doc
10h55 66 minutes: grand format
11h45 66 minutes: grand format
12h40 Météo
12h45 Le Journal
13h30 Scènes de ménages
13h45 Cauchemar en cuisine
15h40 Cauchemar en cuisine
17h40 La grande semaine Talk-show
18h40 La grande semaine Talk-show
19h40 Météo
19h45 Le Journal
20h30 Scènes de ménages
21h10 À fond
22h50 Alert
23h40 Alert
01h30 Arnaques !
03h25 Programmes de nuit

10h00 Cuisines des terroirs
10h30 Australie, l'odyssée sauvage
12h00 La véritable histoire de d'Artagnan
13h30 Les trois mousquetaires
15h42 Voyage en cuisine
16h50 Invitation au voyage
17h30 Sète, la passion des joutes
18h05 Groenland, terre sauvage
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h55 Black Far West - Une contre-histoire de l'Ouest
22h35 La conquête des Alpes par Auguste
23h25 Naviguer à l'époque romaine
00h30 Sharon Stone, l'instinct de survie
01h25 Southside Festival 2024
02h30 La montagne aux secrets
03h20 Les îles de la dernière chance, une action de sauvetage aux Pays-Bas

TÉLÉVISION 15

Votre soirée

21h10

MADEMOISELLE HOLMES

Policier. Saison 2. Année : 2024.
Durée : 60 minutes. Réalisateur : Jean-Christophe Delpias, Sandra Perrin. Avec Lola Dweare, Tom Villa, Thomas Jouannet, Alika Del Sol, Daniel Prévost, Roxane Mesquida, Armelle Abibou, Nathalie Kanoui, Victor Le Blond, Anthony Lewis.
 Charlie et Samy tombent par hasard sur un corps en pleine rue. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une mort naturelle, mais l'instinct de Charlie la pousse à suivre la piste des griffures de chat qui recouvrent le cadavre. Surtout qu'après une première enquête de voisinage, le duo découvre que la victime n'avait pas de chat



21h00

THE SILENT HOUR



Thriller. Année : 2024. Durée : 100 minutes. Réalisateur : Brad Anderson. Avec Joel Kinnaman, Sandra Mae Frank, Mekhi Phifer, Mark Strong, Michael Eklund, Jonathan Koensgen, Matthew Camilleri, Anthony Grant, Chris Dingli, Djinda Kane, Marko Nikolic, Becky Camilleri, Katrina Lupi.
 Frank Shaw, lieutenant de la Criminelle à Boston, a perdu l'ouïe à la suite d'une blessure en service. Après une reprise difficile, on le charge de recevoir la déposition d'Ava Fremont, sourde de naissance, qui a été témoin d'un meurtre commis par des criminels, lancés sur ses traces. Bientôt Frank et Ava se retrouvent au domicile de la jeune femme, dans un immeuble déserté, assiégés par des tueurs qui peuvent les surprendre à tout moment

21h05

MEURTRES À TOURNAI

Policier. Année : 2024. Durée : 90 minutes. Réalisateur : Gary Seghers. Avec Alexia Depicker, David Kammenos, Martin Swabey, Habib Ben Tanfous, Louka Minnella, Fabrice Rodriguez, Laurence Warin, Anne Girouard.

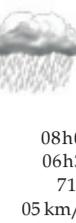
Un bras avec un tatouage d'abeille est retrouvé sous le pont des Trous, à Tournai. Le bras a pu dériver longtemps sur l'Escaut avant d'être découvert à cet endroit. Compte tenu de l'incertitude sur le lieu du crime, Mathilde, inspectrice de Tournai, se voit assistée de Vincent, un policier français. Leur enquête va les mener au fil de l'Escaut, dans le milieu des bateliers et sur les traces d'une abeille mystérieuse, symbole de Tournai hérité de Childéric Ier, roi des Francs, à l'époque où la ville était la capitale du Royaume de France





ORAN
17 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



Alger	13-08
Constantine	14-05
Annaba	18-09
Ouargla	19-07
Mostaganem	16-09
Béchar	15-03

Ghaza

L'ONU propose un plan pour la gestion des déchets issus de l'agression sioniste

Les Nations Unies ont proposé mercredi un plan d'urgence pour la gestion des déchets issus des restes de l'agression sioniste, soulignant que l'ampleur des destructions constitue un risque majeur pour la santé et l'environnement. En réponse au défi dans la bande de Ghaza, les Nations Unies ont annoncé "un plan de gestion des restes de dégâts de guerre afin de faire face à la grande quantité de déchets causés par la guerre et les attentats à la bombe à grande échelle à Ghaza". Les Nations Unies ont souligné que "la destruction massive des bâtiments, des infrastructures et des logements a provoqué une grande accumulation de déchets et de débris, ce qui présente un grand risque pour la santé humaine et l'environnement". L'ONU a également signalé "la présence élevée de résidus d'explosifs dangereux ainsi que par la propagation potentielle de l'amianté, en particulier dans les camps de personnes déplacées durement touchés". A cet effet, les Nations Unies ont appelé "la communauté internationale, les donateurs internationaux, les organisations humanitaires et les autorités locales à coopérer rapidement afin de mettre en œuvre le plan visant à nettoyer les restes de guerre de manière sûre et efficace". Le plan souligne "l'importance de l'élimination des restes explosifs, des méthodes d'élimination sûres et des politiques juridiques pour résoudre les conflits fonciers". Les Nations Unies ont récemment averti que "le niveau de destruction à Ghaza est sans précédent. Sans action immédiate, le risque pour la santé et la sécurité publiques augmentera". Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi mercredi à 47.417 martyrs et 111.571 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités palestiniennes de la santé.

UNICEF

19.000 enfants palestiniens non accompagnés recensés

UNICEF compte 19.000 enfants ghazouis non accompagnés, soulignant, dans un communiqué, l'importance de répondre à leurs besoins fondamentaux: un abri, la nourriture, l'eau et des médicaments. «L'UNICEF est au centre des efforts visant à aider les enfants palestiniens à Ghaza, en particulier ceux qui ne sont pas accompagnés ou qui sont séparés de leurs familles, dont le nombre est estimé à environ 19.000», a déclaré la responsable de la communication de l'Agence onusienne, Tess Ingram. «Nous espérons maintenant qu'avec le cessez-le-feu, beaucoup de ces familles pourront être réunies, mais bien sûr, notre autre crainte est qu'à mesure que les gens se déplacent, les enfants soient à nouveau séparés dans ce mouvement», a ajouté Mme Ingram. La priorité de l'UNICEF avec ces enfants est de «répondre à leurs besoins fondamentaux, tels que la nourriture, l'eau, les médicaments et un abri», a-t-elle poursuivi. «Une aide est également nécessaire pour les enfants qui ont été privés d'autres services essentiels: vaccination, traitements contre la malnutrition, soutien psychosocial», selon la responsable onusienne.

Génocide israélien à Ghaza

Les Ghazaoouis reviennent à la terre natale

Par Nadira FOUDAD

À près la proclamation officielle du cessez le feu entre Hamas et Netanyahu, les Ghazaoouis rentrent chez eux pour rejoindre et survivre devant leurs maisons détruites ou ensevelies par les attaques meurtrières. Les images transmises via les chaînes satellites montrent cette détermination sans faille de cette marée humaine, une déferlante qui veut revenir au pays natal, meurtri après 15 mois de guerre sans merci. Plus de 300 000 Palestiniens déplacés sont retournés dans le nord de la Bande de Ghaza à la suite d'un accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, a déclaré le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza. Selon son communiqué, «après 470 jours, plus de 300 000 personnes déplacées dans le sud et le centre de la Bande de Ghaza sont rentrées aujourd'hui dans les gouvernorats du Nord par les rues Rachid (ouest) et Salah al-Din (est)». Des centaines de milliers de ci-

vils déplacés ont repris le chemin du retour après une nuit entière de marche, lundi dernier. L'accord, entré en vigueur le 19 janvier, a suspendu la guerre génocidaire qu'Israël qui a tué plus de 47 300 Palestiniens, dont la majorité sont des femmes et des enfants, et plus 111 400 blessés selon les chiffres officiels. Les attaques génocidaires israéliennes contre la population ghazaoouis ont fait plus de 11 000 disparus, causé des destructions massives et provoqué l'une des pires catastrophes humanitaires. Un communiqué du ministère fait état de 14 corps extraits des décombres, cinq ont succombé à leurs blessures et quatre ont perdu la vie lors d'attaques israéliennes. Le ministère de la santé palestinien a ajouté que 11 autres personnes ont subi des blessures, ce qui porte le nombre de blessés lors des attaques israéliennes à 111 483. «De nombreuses personnes sont toujours piégées sous les décombres et sur les

routes, les secouristes n'ayant pu les atteindre», est-il ajouté. Pour rappel, le ministère de la Santé a publié au mois de novembre 2024 un nouveau bilan faisant état de la mort d'au moins 40.988 Palestiniens et de 94.825 blessés des suites des opérations militaires de l'armée israélienne dans l'enclave palestinienne depuis le début de la guerre de Gaza. Les femmes et les enfants représentaient "près de 70 %" des victimes, a affirmé l'ONU vendredi. Le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme a mené une minutieuse vérification d'un décompte partiel des victimes 8 119 sur plus de 34 500 au total de la guerre menée par Israël. En novembre dernier, la Cour pénale internationale (CPI) a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu et de son ancien ministre de la défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés dans la Bande de Ghaza.

El-Qods occupée

Les employés de l'UNRWA quittent leurs bureaux

Les employés de l'UNRWA viennent jeudi leurs bureaux dans la ville sainte d'El-Qods occupée, peu avant l'entrée en vigueur d'une loi sioniste interdisant les activités de l'agence onusienne en Palestine. Les employés de l'agence de l'UNRWA doivent avoir quitté les lieux ce jeudi 30 janvier, date de l'entrée en vigueur de deux lois interdisant les activités de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, en violation flagrante des principes fondamentaux du droit international. Le premier texte interdit les activités de l'UNRWA en Palestine occupée. Et le second interdit aux responsables sionistes de travailler avec l'agence humanitaire et ses employés, ce qui devrait considérablement perturber les activités de l'Office. Selon plusieurs médias, il règne un air de dépit au siège historique de l'UNRWA à Sheikh Jarrah, dans la partie Est et occupée d'El-Qods. «C'est choquant», s'insurge Jonathan Fowler, porte-parole de cette agence créée par mandat de l'ONU en 1949. Il voit dans la fermeture de ses locaux «une attaque directe contre le droit au retour des réfugiés palestiniens». Son visa de travail prend définitivement fin le



29 janvier, tout comme ceux de la quarantaine d'autres salariés internationaux, contraints d'aller travailler en Jordanie. A ce jour, le flou reste entier quant à la mise en application des lois sionistes. «Nous n'avons reçu aucune communication officielle sur la manière dont ce projet de loi du parlement (sioniste) sera mis en œuvre», explique Jonathan Fowler. Et de poursuivre: «Aujourd'hui, on ne

sait pas comment la distribution d'aide humanitaire à Ghaza va être affectée, ni si nos écoles et centres de santé vont devoir fermer du jour au lendemain» à El-Qods occupée. L'UNRWA dispense des services gratuits (enseignement, santé) à près de 6 millions de réfugiés palestiniens répartis dans cinq pays, dont 2,4 millions dans les 19 camps de Cisjordanie et les huit camps de Ghaza.

Sahara occidental

Le Maroc empêche la visite de parlementaires basques

Les autorités marocaines ont empêché des parlementaires basques de se rendre dans les territoires du Sahara occidental, auxquels ils souhaitaient accéder pour s'informer sur la situation des droits de l'homme dans les zones occupées, rapportent des médias espagnols. Selon les médias, les parlementaires parmi lesquels des membres de la Commission pour l'égalité et la coopération au développement du Parlement basque, ont pris l'avion mardi avec l'intention de visiter le Sahara occidental, mais n'ont pas pu descendre de l'avion à Laayoune occu-

pée. Ce n'est pas la première fois que les autorités marocaines empêchent des hommes politiques, des journalistes ou des militants d'entrer dans les territoires occupés du Sahara occidental. Les membres de la délégation parlementaire qui dénoncent "l'attitude honteuse et inacceptable du Maroc", affirment avoir été renvoyés "sans aucune explication". Le voyage de cette représentation du Parlement basque, avec des membres de l'association Euskal Fondo, a pour objectifs, selon le Parlement basque, de soutenir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, dénoncer les violations continues des droits de l'homme et de célébrer le récent arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a annulé définitivement deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc. Une vingtaine de personnes, dont des membres d'associations et plusieurs parlementaires se sont rassemblés au terminal de l'aéroport avec des drapeaux sahraouis pour recevoir la délégation parlementaire basque et dénoncer le blocus de l'information imposé par le Maroc, d'après les médias espagnols.